CMJN

EN QUÊTE

LUNDI 7
NOVEMBRE 2016
NUMÉRO 1612

100 F

PROCÈS DE BARTHÉLÉMY DIAS

Chronique d'une affaire d'État



Le député-maire est convoqué demain devant la commission ad hoc de l'Assemblée nationale
5 ans d'une procédure riche en révélations

P. 5

ITW - PAPE SAGNA MBAYE (MEMBRE DE L'AFP)

"Gakou excelle dans la médiocrité"



P.3

VISITE DE MOHAMED VI AU SÉNÉGAL

Macky magnifie l'amitié entre les deux pays



P.4

GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES

Zumwalt préconise la transparence



P.6



MONNAIE NUMÉRIQUE DANS LA ZONE UEMOA

Le Sénégal ouvre le bal avec eCFA

Le Sénégal sera le premier pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) à effectuer des transactions avec le eCFA. C'est la nouvelle monnaie numérique mise en place par ECurrency Mint Limited (eCurrency) en association avec la Banque régionale de Marchés (BRM) pour fournir une monnaie numérique à l'UEMOA.

Sous l'œil vigilant de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), eCFA est émise pour coexister avec d'autres formes de monnaie, offrant une forme numérique pour envoyer, recevoir, stocker et traiter en toute transparence numérique. En somme, eCFA est présentée comme un instrument numérique sécurisé qui peut être traité sur toutes les plates-formes de paiement existantes et sera équivalent en valeur à la monnaie légale. La distribution commencera au Sénégal et sera étendue dans une deuxième phase à la Côte d'Ivoire, au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Togo et en Guinée-Bissau.

C'est la BRM qui émettra l'offre numérique, eCFA, conformément à la réglementation en matière de monnaie électronique de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), et dans l'espace de l'UEMOA. Et selon nos sources, la monnaie électronique eCFA peut être détenue dans tous les portefeuilles d'argent et de monnaie électronique mobiles. L'on apprend ainsi que cette unité de compte est interopérable et préserve les caractéristiques sûres et inclusives de la monnaie fiduciaire physique pour davantage mettre la zone UEMOA en phase avec le monde numérique émergent. Pour cela, eCFA sera fournie par la BRM et ne peut être émise que par une institution financière autorisée.

Quid du piratage qui expose cet instrument de paiement aux attaques des geeks à la chasse aux transferts électroniques de devises ? Jonathan Dharmapalan, fondateur et PDG d'eCurrency, soutient que eCFA utilise des protocoles cryptographiques de haute sécurité pour s'assurer qu'il ne peut pas être contrefait ou compromis. ■

ABDOULAYE BATHILY



Suite à l'annonce de sa candidature à la Présidence de la commission de L'Union Africaine, Le Professeur Abdoulaye Bathily organise ce matin une rencontre d'échange sur son programme de campagne. La réunion, informe un communiqué, réunira d'éminentes personnalités de toutes les régions de l'Afrique telles que Pr Samir Amin, Dr. Patricia McFadden, TMALI/UNISA, South Africa, Dr. Jose Brito, ancien ministre des Affaires étrangères du Cap-Vert, Dr. Hesphina Rukato, activiste panafricain zimbabwéen, Pr Alioune Sall Paloma, Senegal/South Africa. Selon la note de presse, cette rencontre "vise à réfléchir sur des propositions pour une commission de l'Union africaine qui réponde aux attentes des peuples et des dirigeants du continent".

YOUSSOU NDOUR

En France, dans le cadre de la promotion de son nouvel album Africa Rekk, Youssou Ndour était hier l'Invité de la Cour des Grands. Une émission animée par Alessandra Subblet sur Europe1. Le musicien sénégalais en a profité pour faire un plaidoyer contre le terrorisme en évoquant les attentats terroristes perpétrés au Bataclan le 13 novembre 2015. Le roi du Mbalax a aussi clarifié que pour cette guerre contre le terrorisme, il aurait pu jouer au Mali et au Nigeria où il y a aussi régulièrement des attentats terroristes. "Oui, ça va résonner au Bataclan. Il y a eu la bêtise humaine et à chaque fois qu'il y a la bêtise humaine, la musique vient après pour mettre un peu de baume au cœur pour encourager les gens à ne pas baisser les bras. Je joue au Bataclan, mais j'aurais pu aussi jouer au Mali et au Nigeria où il se passe pas mal de choses. Oui, ça va résonner et je pense qu'on ne doit pas oublier ce qui s'est passé", a déclaré l'auteur de Africa Rekk qui jouera le 15 novembre à la Philharmonie de Paris et les 18 et 19 novembre au Bataclan.

ASP

Le travail des Asp a été évoqué vendredi dernier à l'Assemblée nationale au cours des travaux de commissions. Un satisfecit a été décerné aux agents de sécurité de proximité par les députés Seynabou Wade, Zator Mbaye et Abdoulaye Ndiaye du Parlement africain. Selon ces représentants du peuple, leur pécule doit être revu à la hausse en guise de récompense. Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique Abdoulaye Daouda Diallo a également félicité le Directeur général de l'ASP Papa Khaly NIANG pour le travail accompli à la tête de cette institution.

BEN HOOPER



Ben Hooper, ce nom ne vous dit rien peut-être. Pourtant, c'est celui d'un Britannique de 38 ans et ancien officier de police du Gloucestershire qui a quitté Dakar à la nage ce dimanche matin pour atteindre une plage du Brésil, dans environ quatre mois. Un pari fou que celui de faire 3220 km pour être le premier à avoir parcouru la largeur de l'océan Atlantique. Maladif dans son enfance et une fois prononcé mort, Hooper devenu adolescent a failli se noyer dans une piscine. Et pour surmonter ce traumatisme, il s'est donné le défi de traverser un jour l'océan Atlantique. Son défi est tellement osé que Hooper qui dit craindre l'échec ne voulait pour rien au monde ne pas tenter cette aventure qu'il a conçue et réorientée pour de bonnes causes.

BEN HOOPER (SUITE)

Il s'est en effet donné l'objectif de mettre à profit son aventure pour collecter des fonds qu'il va verser à trois fondations dont SOS enfants. Il vise la somme de 1 million de livres (737 millions de francs CFA). Il ne sera pas complètement seul. Hooper aura un bateau de soutien dans lequel il va dormir et manger. Le plan est de nager 12 à 14 heures par jour. Ainsi, il passera six heures de natation, deux heures de repos et six autres de natation avant de dormir. Pendant la nuit, le bateau sera maintenu en position, en veillant à ce qu'il ne dérive pas. Tout mouvement sera comptabilisé et compensé vers la fin de l'expédition.

BEN HOOPER (FIN)

Dans ses calculs, Ben Hooper a également pris en compte les créatures marines qu'il rencontrera sur son chemin. Il est en effet possible qu'il nage très près des grands requins blancs. C'est pourquoi Arena, le spécialiste des maillots de bain, a conçu une combinaison de type SAMS (Shark attack mitigation systems) pour Hooper et son aventure. C'est un maillot qui donne une impression de camouflage pour rendre son porteur plus difficile à repérer par les requins. "Je ne suis pas trop inquiet de la vie marine, je vais me faufiler respectueusement dans son monde. J'ai déjà rencontré des requins et des méduses et rien ne m'a encore mangé", a déclaré Hooper.

MALI

Au lendemain de la mort d'un militaire français dans l'explosion d'une mine dans le nord du pays, une nouvelle attaque a visé hier la mission de l'ONU déployée au Mali. Un casque bleu est mort, sept autres ont été blessés, dont trois se trouvent dans un état grave. L'attaque, rapporte Rfi, a eu lieu au nord de la ville de Douentza, près du village de Bambara Maoudé, dans le centre du pays. Un convoi de l'ONU, a priori logistique et escorté par des Casques bleus, a sauté sur une ou plusieurs mines. L'explosion a aussitôt été suivie de rafales d'armes automatiques, les assaillants attendaient, en embuscade, le passage des véhicules. Les militaires ont immédiatement répliqué, ouvrant le feu sur les assaillants qui ont pris la fuite.

MALI (SUITE)

L'ONU a déployé ses hélicoptères d'attaque, mais au vu de la situation sur le terrain, ils ont porté assistance aux blessés. Selon la Minusma, un Casque bleu togolais est décédé peu après l'arrivée des renforts, sept autres militaires sont blessés, dont 3 dans un état grave. Ils ont tous été transportés à Tombouctou. Aucun bilan n'est pour l'instant disponible du côté des assaillants. La Minusma évoque une attaque complexe. Dans le centre et le nord du Mali, cette stratégie d'embuscade à l'aide de mine est de plus en plus utilisée par les groupes armés terroristes.

AIDE À LA PRESSE

Les conclusions et recommandations de la Cour des comptes au sujet de l'aide à la presse est loin d'être favorable aux organes. D'après le ministre de la Culture et de la communication invité de l'émission "Face aux citoyens" de la RTS, la Cour a contrôlé les anciennes répartitions et lui a fait parvenir ses directives il y a de cela six mois. Cependant, précise le ministre, si les recommandations sont suivies, l'argent restera dans les caisses de l'Etat. "Et si on les applique, aucun organe de presse ne bénéficiera des 700 millions. Je précise bien, aucun organe n'aura 1,5 franc. (…). Il faut que les journalistes et les patrons de presse sachent que s'il n'y a pas attribution de l'aide, c'est par nécessité de se conformer aux recommandations de la Cour des comptes", a martelé Mbagnick Ndiaye.

AIDE À LA PRESSE (SUITE)

Et si jamais les patrons de presse ont envie de rentrer dans ces fonds, ils ont intérêt à se conformer aux lois en vigueur. Car le cas contraire, le ministre a pris la décision de ne plus faire preuve de complaisance. "On va appliquer les recommandations. Parce qu'on ne peut pas continuer à gérer des comptes de l'Etat et violer les textes, pour se mettre ensuite à dos la Cour des comptes. S'ils ne savent pas ce qu'est la cour des comptes, moi, je connais", prévient-il. Parmi les recommandations de la Cour, il y en a une, relative à la subvention accordée aux journalistes dans les régions. "La Cour des comptes a recommandé qu'on arrête de donner l'aide à la presse aux correspondants régionaux, puisque ce n'est pas réglementaire. Et pour l'aide à la presse à venir, si je suis toujours au ministère, on va appliquer cette directive", a dit le ministre Mbagnick Ndiaye.

ROBOTS-JOURNALISTES

Après les journalistes citoyens ou e-journalistes, il y a sans doute une révolution dans le monde du journalisme en perpétuelle évolution. Il s'agit cette fois-ci des "robots-journalistes" qui ont joué un rôle accru dans la couverture de l'élection présidentielle américaine 2016. Une tendance encouragée par des avancées technologiques et compensant parallèlement les moyens limités de certaines rédactions. Des quotidiens prestigieux comme le New York Times et le Washington Post, des chaînes de télévision comme CNN et NBC, le site internet Yahoo News… ont eu recours en partie à des systèmes automatisés pour couvrir la campagne. Certains utilisent des algorithmes qui transforment des données en articles, d'autres des "bots" qui communiquent avec les consommateurs via un service de messagerie mobile. Le New York Times a par exemple lancé plus tôt cette année un "bot" actif sur l'application de messagerie Messenger de Facebook. Les utilisateurs reçoivent périodiquement de brefs messages d'un journaliste en chair et en os, Nick Confessore, et peuvent s'ils le veulent interagir avec le bot automatisé pour avoir davantage de détails.

ROBOTS-JOURNALISTES (SUITE)

D'après Andrew Phelps, Directeur produit au New York Times, le nombre d'utilisateurs se chiffre en centaines de milliers, avec un public plus jeune et plus mondial que le lectorat habituel du journal. "C'est une tentative pour rencontrer les gens sur les plates-formes de messagerie" mobile, indique-t-il. "Nous voulions rendre cela plus personnel, plus interactif, pour permettre aux lecteurs de se sentir plus connectés aux journalistes". D'après le responsable des initiatives stratégiques au Washington Post, cela permet "de créer des articles qui sont meilleurs que ceux d'un système automatisé, mais mis à jour de manière bien plus régulière que ce qui est possible pour n'importe quel article écrit par un humain".

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général :
Mahmoudou Wane
Directeur de publication :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef :
Gaston Coly
Secrétaire de la Rédaction :
Assane Mbaye
Grands Reporters :
Babacar Willane & Mahmoudou Wane
Chef de Desk Société :
Fatou Sy
Chef de Desk Sports :
Adama Coly
Chef de Desk Éco-Social :
Aliou Ngamby Ndiaye
Chef de Desk Culture :
Bigué Bob

Rédaction :
Louis Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Aida Diène, Ousmane Laye Diop, Cheikh Thiam, Habibatou Traoré
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé

Service commercial :
maimounaenquete@gmail.com
Tél. : **33 825 07 31 - 778341190**
Impression : **AFRICOME**

PAPE SAGNA MBAYE (ANCIEN MAIRE DE PIKINE, MEMBRE DE L'AFP)

"Gakou excelle dans la médiocrité"

Entre Malick Gakou et ses ex-camarades de l'Afp, c'est la guerre totale. Ainsi, après la sortie de Bouna Mouhamed Seck à laquelle le leader du Grand parti a répondu par une plainte, c'est au tour de l'ancien maire de Pikine de monter au front. Dans cet entretien accordé à EnQuête, Pape Sagna Mbaye s'en prend lui aussi à son ex-camarade qu'il accuse de déloyauté vis-vis de Moustapha Niasse.

PAR IBRAHIMA KHALIL WADE



Depuis un certain temps, on ne vous entend plus sur le débat politique, avez-vous pris votre retraite ?

Je suis toujours en plein dans la politique. Je ne suis plus le maire de la ville de Pikine, mais je reste toujours un acteur politique et membre de l'AFP.

Comment se porte votre parti l'AFP ?

Notre parti se porte à merveille dans la mesure où nous avons pu nous séparer de l'ivraie et il nous reste la bonne graine. Et à partir de cette bonne graine, nous avons de bonnes semences et nous ferons de bonnes récoltes.

Ils sont nombreux à penser pourtant que la crème de l'AFP est partie rejoindre le Grand parti de Malick Gakou. Qu'est-ce que vous en pensez ?

La crème de l'AFP est incarnée par notre leader Moustapha Niasse. Malick Gakou, les autres et moi-même, nous n'étions que des membres de l'Alliance pour les forces du progrès. Certains ont décidé de partir d'autres ont choisi de rester ; et je pense que la crème n'a pas bougé du tout. La sève de l'AFP est restée constante.

Parlant de votre parti, votre ex-camarade Malick Gakou vient de porter plainte contre le directeur de cabinet du Président Niasse, en l'occurrence Bouna Mouhamed Seck. Quel commentaire cela vous inspire ?

Je pense que nous devons éviter de tomber dans un pugilat verbal ; et pour cela, il faudrait défendre des positions de principe. Moi Pape Sagna Mbaye, avec d'autres camarades ayant en bandoulière un enthousiasme désarmant par rapport aux attaques d'une certaine opposition vis-à-vis de l'AFP, nous apportons notre soutien sans faille et de la manière la plus indéfectible possible à notre camarade Bouna Mouhamed Seck ; qui aujourd'hui est injustement calomnié et attaqué même par notre ex-camarade Malick Gakou. Il ne faudrait pas que les gens utilisent la justice comme un jouet entre les mains d'un enfant dans une cour de jardin d'enfants. Il y a moins d'un mois, le leader du Grand Parti a porté plainte contre un jeune de la banlieue. Le Sénégal regorge au moins de 250 leaders mais Gakou est le seul qui se défend avec la menace de saisir la justice, à chaque fois qu'on l'accuse de certaines choses. Si aujourd'hui il avait un bon conseiller politique en communication, il aurait entendu au moins les propos de son avocat qui lui a fait comprendre que ce n'est pas la peine d'aller dans une procédure qui n'ira nulle part. Je pense qu'il doit prendre du recul pour pouvoir se départir de l'entêtement qui l'habite. D'ailleurs, c'est cet entêtement qui l'a poussé à faire capoter la marche de l'opposition. Il a défini un itinéraire pour affronter les forces de l'ordre voire la République alors que d'autres beaucoup plus intelligents et beaucoup plus politiques que lui avaient choisi de respecter la directive du préfet.

Mais est-ce qu'il ne fait que se défendre face aux attaques de ses ex-camarades de parti ?

Bouna Mouhamed Seck a eu à lancer un appel à toute la classe politique, aussi bien l'opposition que la majorité présidentielle. Il a utilisé ce concept de la pédagogie comme il l'a dit dans sa réponse à l'huissier qui lui a servi la sommation interpellative. Comme l'a dit Bouna, nous devons aujourd'hui faire attention car il y a des lobbies qui peuvent s'intéresser à la déstabilisation du Sénégal. Certains ont ouvert des officines, des cabinets de consultance et ont commencé déjà à parler de pétrole et de gaz. En réalité, ce sont des VRP, (**Ndlr :** Voyageur Représentant Placier).

Que pensez-vous de ce débat sur le pétrole et le gaz qui ne cesse d'enfler ?

Vous savez, l'opposition s'accroche à ce débat comme un chien à son os, parce qu'ils n'ont pas aujourd'hui d'arguments. Le débat est économique comme l'a dit le Président Macky Sall. Un néo opposant comme le chef du Grand parti, pense que disposer d'un récépissé d'une formation politique lui confère la dimension de Moustapha Niasse, mais il se trompe lourdement.

A vous entendre parler, on a l'impression que vous avez une dent tenace contre Malick Gakou. N'est-il pas dans son rôle d'opposant ?

Je sais que Bouna Seck peut se défendre mais ce qui me fait mal, c'est le fait qu'il égratigne Moustapha Niasse. C'est ça qui m'a fait rentrer dans le débat.

Justement, après avoir annoncé une plainte contre votre camarade Bouna Mouhamed Seck, Gakou a déclaré que cette fois-ci, ça ne sera pas comme les 6 milliards de la SONACOS. Donc vous lui reprochez cette allusion à Moustapha Niasse ?

Malick Gakou doit faire peur à l'opposition parce que lorsque ce problème de 6 milliards CFA a été soulevé à l'époque, il était le numéro 2 de l'Afp. Tous les responsables et militants du parti, y compris lui, avaient constitué un bloc derrière notre leader. A ce moment, nous avions montré à Moustapha Niasse une sincérité et une loyauté sans faille pour la défense de notre parti et de notre secrétaire général. Si lui, à l'époque, il avait cette déloyauté avec Niasse, je pense que cela veut tout dire.

Voulez-vous dire que son compagnonnage avec Moustapha Niasse n'était pas sincère ?

C'est lui qui le montre matin, midi et soir. Moustapha Niasse a tout fait pour lui, en le désignant numéro 2 de notre parti. Ça a été un choix et personne à l'Afp n'a eu à le contester à travers les médias, par respect pour notre secrétaire général. Mais aujourd'hui, pour agrémenter sa sauce, il s'attaque à Moustapha Niasse. Je pense qu'il passe complétement à côté.

Qu'est-ce qui explique cette animosité entre les deux hommes ?

Je pense qu'il faut arrêter de faire la comparaison entre ces deux personnes ! Moustapha Niasse ne se mesure pas à Malick Gakou. C'est ce dernier qui essaye de se hisser vers le premier nommé. Niasse a toujours été la référence de Gakou même si maintenant il dit que c'est Abdoulaye Wade sa référence politique. A l'inauguration de la permanence de son parti, il a soutenu que c'est Nelson Mandela sa référence. Aujourd'hui c'est Lamine Diack, demain ça sera peut-être Donald Trump (Rires). Parce que tout cela, c'est gratuit chez lui. Il a en bandoulière un entêtement sans intelligence qui n'est rien d'autre que la sottise soudée au bout de la bêtise et qui lui sert de revanche. Je voudrais dire que Malick Gakou excelle dans la médiocrité. Occuper le devant de la scène en coordonnant l'opposition, saisir la justice à tout bout de champ, c'est son droit le plus absolu. Mais profiter de toutes les occasions n'est pas responsable. Aujourd'hui (Ndlr : l'entretien a été réalisé samedi dernier) la presse nous a fait part de sa volonté de venir en aide à Lamine Diack. De toutes les connaissances de Lamine Diack, Malick Gakou est le plus petit. Il ne faut pas profiter de toutes les occasions pour faire du m'as-tu vu. Ce n'est pas bon d'avoir un comportement ostentatoire. Lamine Diack n'a pas besoin de quête. Quand Malick Gakou disait : "Je suis un enfant de la banlieue, je suis né dans la pauvreté", à ce moment Lamine Diack était au moins ministre ou député. Il n'est jamais venu pour lui acheter un cahier. L'individu doit toujours savoir raison garder, et ne pas perdre de vue que l'homme est un élément de synthèse. Et que seule l'humilité constitue la sagesse et le fondement de sa grandeur.

Comment préparez-vous les législatives de 2017 ?

Depuis le 10 mars 2016, nous avons défini notre position par rapport au Président Macky Sall. Nous avons décidé de l'accompagner pour les Locales. Nous étions ensemble lors du référendum. Ce sera pareil pour les Législatives. Et pour la Présidentielle de 2019, nous allons soutenir sa candidature.

Que répondez-vous à ceux qui pensent que vous manquez d'ambition en vous accrochant aux basques de Macky Sall ?

Ça n'engage qu'eux. Nous sommes constants dans la projection. Moustapha Niasse, deuxième personnalité de l'Etat, comment voulez-vous qu'il accompagne le Président Macky Sall pendant cinq années durant, en discutant avec lui de tous les problèmes cruciaux, et se lever un bon jour pour présenter un programme alternatif. Lui, c'est un homme honnête, c'est la raison pour laquelle il a soutenu le président de la République et continue à apporter sa contribution militante à la coalition Benno Bokk Yaakaar.

Aujourd'hui, Moustapha Niasse est à l'Assemblée nationale, Tanor au HCCT, Djibo Ka est le président de la commission nationale du dialogue des territoires. Le moment n'est-il pas venu de procéder au renouvellement de la classe politique ?

Ce renouvellement de la classe politique se fera inévitablement, mais il a son temps. En 2012, toutes ces personnes qui aujourd'hui occupent des stations étaient les chefs de parti. Depuis lors, aucune formation politique n'a organisé un congrès, excepté le PS. A ces messieurs dont vous parlez, nous leur souhaitons longue vie, parce qu'ils ont l'expérience, la sagesse. Mieux, ils ne sont pas pressés comme certains néo-opposants.

Avez-vous commencé, à l'Afp, à travailler sur la succession de Moustapha Niasse ?

La succession de Niasse a commencé depuis le jour où il a été investi secrétaire général de l'AFP. Toute chose a une fin. C'est un processus. Lorsqu'arrivera le moment où notre leader devra passer le témoin, il aura son remplaçant.

Mais le problème au sein de votre parti, c'est que depuis le départ de Gakou, on n'entend plus parler de numéro 2. Qui entre le ministre Alioune Sarr, le Dr Malick Diop, Bouna Mouhamed Seck et vous-même a le meilleur profil pour occuper ce poste ?

Je suis très heureux que vous ayez cité ces personnes parmi une douzaine capable de succéder au Président Moustapha Niasse. Cela prouve que l'AFP est dynamique, elle n'est pas statique. Si notre secrétaire général n'avait pas fait de Malick Gakou son numéro deux, personne ne lui aurait dit que c'est lui le successeur de Moustapha Niasse. Celui que le prochain congrès va choisir, va porter les habits d'un successeur et il aura l'intelligence de s'entourer d'une équipe dynamique pour porter haut le flambeau. Heureusement que Malick Gakou soit parti parce que sa manière de faire n'allait pas permettre à l'AFP de survivre à l'après Moustapha Niasse. Un leader doit mettre de côté l'égocentrisme. Encore une fois de plus, nous nous sommes débarrassés de l'ivraie, bonjour la bonne graine. Moustapha Niasse nous a inculqué la croyance en Dieu, l'honnêteté en toute circonstance et la compétence. ■

MACKY SALL (PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE)

“Le Sénégal et le Maroc entretiennent des relations d’amitié spéciales”

En visite au Sénégal depuis hier, sa Majesté le Roi Mohammed VI va signer avec son homologue sénégalais, le Président Macky Sall, des accords portant sur la coopération entre les deux pays. Des entretiens sont également au menu de la visite.

ASSANE MBAYE

Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, séjourne à Dakar depuis hier dimanche 6 novembre 2016. Cette visite d’amitié et de travail entre dans le cadre du raffermissement des relations “anciennes” et “privilégiées” d’amitié cordiale et de coopération multiforme entre le Royaume du Maroc et la République du Sénégal. Après avoir souhaité la bienvenue à son hôte, le président de la République Macky Sall a exprimé tout le plaisir que le Sénégal a à recevoir sa Majesté Mohammed VI. Le chef de l’Etat a aussi souligné la symbolique de la date du 6 novembre. Car le roi a voulu, au cours de son séjour à Dakar, prononcer son discours historique pour un évènement historique, c’est-à-dire, la marche verte. “Pour la première fois, en dehors du territoire marocain, il a tenu à le faire à Dakar. Je considère que c’est une marque d’amitié, de confiance faite au peuple sénégalais. Au nom du peuple sénégalais, je voudrais lui exprimer toute notre gratitude”, a déclaré le Président Macky Sall.


Le Président Macky Sall et le Roi Mohamed VI

Au-delà de la symbolique de la date, le chef de l’Etat estime que le seul fait que le Roi Mohammed VI choisisse un pays autre que le Maroc, pour y prononcer un discours historique et traditionnel, témoigne de la nature des relations fraternelles et amicales entre les deux Etats. Il montre, selon lui, le choix de sa Majesté de parler à l’Afrique. “C’est un discours qui sera écouté et entendu. Sa Majesté est très liée au continent africain. Ce qui est une bonne chose. Il a une vision de ce que doit être l’Afrique de demain”, a-t-il déclaré.

Il faut relever que le Roi du Maroc est à son huitième voyage au Sénégal, depuis son installation à la tête du royaume chérifien en remplacement de son père, le Roi Hassan II. “Sa Majesté Mohammed VI effectue parfois des voyages exceptionnels au Sénégal. Je me rappelle le dernier qu’il a effectué, il y a un an et demi, il est resté 9 jours. Donc, on n’est plus dans le cadre des relations traditionnelles et diplomatiques. Ce sont des relations d'amitié spéciales”, a soutenu le Président Sall.

Au cours de son séjour, Sa Majesté le Roi Mohammed VI aura des entretiens approfondis avec le Président Macky Sall sur des sujets d’intérêts communs, en plus de la signature d’accords portant sur la coopération pour le développement entre les deux pays. Aussi, le souverain mènera-t-il d’importantes activités sociales au profit de la population, d’après un communiqué de la Présidence de la République parvenu à EnQuête. ■

CONFECTION DES CARTES D’IDENTITÉ À PUCE CEDEAO

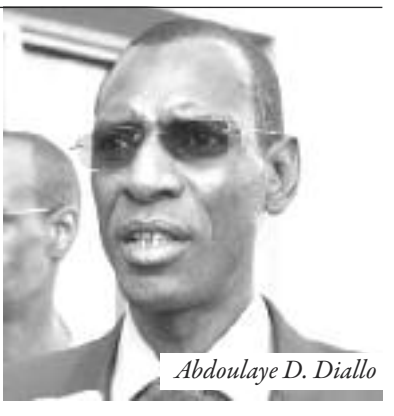
Le ministère de l’Intérieur accélère la cadence

Menées jusqu’ici dans les préfectures de la région de Dakar et dans les sous-préfectures dudit département, les opérations de confection des nouvelles cartes d’identité biométriques à puce CEDEAO s’étendent désormais à l’intérieur du pays et bientôt dans la diaspora.

A. MB

Le ministre de l’Intérieur et de la Sécurité publique informe les citoyens que les opérations d’enrôlement en vue de l’obtention de la carte d’identité biométrique CEDEAO devant faire office de carte d’électeur, dans le cadre de la refonte partielle des listes électorales, sont progressivement étendues, depuis le jeudi 3 novembre 2016, à l’intérieur du pays. Dans un communiqué parvenu hier à EnQuête, les services d’Abdoulaye Daouda Diallo soulignent que ces opérations jusque-là menées dans les préfectures de la région de Dakar et les sous-préfectures du département de Dakar, pour des raisons de test du dispositif, concernent désormais les commissions des départements des six (6) régions centres que sont : Thiès, Louga, Saint-Louis, Diourbel, Fatick et Kaolack.

Au même moment, “les commissions administratives de la région de Dakar seront renforcées, à compter de la semaine du 7 au 12 novembre 2016, en commissions mobiles chargées de sillonner les axes stratégiques de toutes les communes de la région à l’effet de mieux faciliter l’enrôlement des citoyens”, note la source. Celle-ci ajoute que dans la même semaine du 7 au 12 novembre 2016, démarrera le fonctionnement des commissions administratives des départements des régions de Kaffrine, Tambacounda, Matam, Kédougou, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor. Les commissions administratives des sous-préfectures de l’intérieur du pays débuteront leurs activités d’enrôlement à compter du 14 novembre 2016. En ce qui concerne l’extérieur du pays, le ministère informe que les opérations commenceront le 30 novembre 2016.


Abdoulaye D. Diallo

S’agissant enfin des centres d’instruction de la carte d’identité biométrique CEDEAO au niveau des commissariats de Police et des brigades de Gendarmerie, la note souligne que le démarrage de leurs activités est prévu pour le 30 novembre 2016. ■

ÉCO-SOCIAL

FRANC CFA

Les limites d’une vieille de 71 ans

Beaucoup de pays de la zone franc veulent atteindre l’émergence dans le court, moyen ou long terme. Cette émergence risque d’être hypothétique, si ces Etats ne se débarrassent pas du F Cfa pour avoir une monnaie unique ou locale, selon certains analystes et économistes africains qui s’exprimaient, ce week-end, lors du “samedi de l’économie” organisé par la Fondation Rosa Luxembourg.

ALIOU NGAMBY NDIAYE

Est-il possible d’émerger avec le franc Cfa ? La question a été débattue, lors du “Samedi” de l’économie” organisé ce week-end au centre culturel Blaise Senghor. Lors de cette édition, l’économiste et sociologue camerounais Martial Ze Belinga a présenté le livre “Sortir l’Afrique de la servitude. À qui profite le F Cfa ?”. La réponse de Ndongo Sylla, économiste, à la première question est “qu’il est peu probable” pour les pays de cette zone d’atteindre l’émergence avec cette monnaie. Partout dans ces États, les gouvernements ont lancé des plans pour atteindre l’émergence. Toutefois, Ndongo Sylla est formel : “émerger avec le Cfa demeure illusoire”. Pour lui, le défi pour ces pays africains “est d’émerger du Cfa”. Son constat est qu’après plus de 70 ans d’existence de cette monnaie, toutes les politiques de développement qui ont été lancées dans la zone ont échoué.


Ndongo Sylla

Par ailleurs, si ces politiques n’ont pas donné les résultats escomptés, c’est parce que, explique Martial Ze Belinga, l’un des co-auteurs de cet ouvrage, la zone franc “est un espace de prédation” qui ne profite qu’à certaines banques privées. Il conserve aussi les mêmes structures coloniales et tourne au rythme de la puissance coloniale : la France. Pour preuve, dit-il, dans cet espace de 14 pays avec plus de 150 millions d’habitants, les États ne peuvent choisir leurs politiques monétaires sans l’accord de la France et de l’Union européenne. Une dépendance sans commune mesure, surtout que le Cfa est arrimé à l’Euro. “Le Cfa oblige les sociétés africaines et les économies à accumuler des réserves pour défendre une monnaie et ces réserves ne sont pas utilisées pour leur diversification”, déplore l’économiste camerounais.

Cette monnaie constitue, selon lui, une “problématique” pour l’épanouissement des sociétés africaines. Toutefois, le malheur des uns faisant le bonheur des autres, au moment où la zone Cfa peine à décoller à cause de cette devise, une certaine élite africaine en profite bien. Le système leur a permis, accuse M. Belinga, “de déterritorialiser des revenus et des ressources africaines qu’elle a mis dans des banques occidentales”. Des biens mal acquis, parfois, qu’elle place dans des paradis fiscaux.

Monnaie unique

La solution, si ces pays veulent se développer, est de se débarrasser du franc Cfa, propose Ndongo Sylla. La monnaie unique peut être aussi une solution, renchérit Martial Ze Belinga. Avoir une monnaie unique en 2020 constitue même un objectif que s’est fixé la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO). Cela pour résoudre l’équation que pose la pluralité de monnaies dans cet espace. “Il n’y aura jamais des processus de transformation, tant que nous restons des importateurs de biens manufacturés”, avertit M. Belinga pour qui, il “est temps de passer à autre chose”. Cependant, cette monnaie unique, renseigne-t-il, ne doit pas être une monnaie coloniale mais elle devra pouvoir stimuler la transformation des produits africains. ■

PROCÈS BARTHÉLÉMY DIAS

Chronique d'une affaire alambiquée

La Commission Ad hoc de l'Assemblée nationale convoque le député Barthélémy Dias demain à 10h, dans le cadre de la demande de la levée de son immunité parlementaire. Le premier acte du procès à venir. Celui d'une approche violente de la politique, des coups bas et des règlements de comptes. En quelque sorte le procès du régime sortant, qui risque d'être riche en déballages. Même s'il reste encore suspendu à la question des commanditaires, il y a 5 ans, des investigations ont été menées et des déclarations et révélations faites. Retour sur une affaire alambiquée.

GASTON COLY

Le 22 décembre 2011, en fin de matinée, 4 pick-up remplis de nervis, venant du siège du Pds, prennent position devant la mairie des Sicap Baobab. Il s'ensuit des échauffourées entre les assaillants et les partisans du maire Barthélémy Dias, lors desquelles, des coups de feu sont échangés. À la suite de ces incidents, on apprend la mort, dans l'après-midi, de Ndiaga Diouf atteint par une balle de 9mm. Commence une longue procédure judiciaire de 5 ans riches en déclarations, révélations et prises de position.

Rapidement, les investigations menées par la Sûreté urbaine du Commissariat central de Dakar conduisent à de nombreuses arrestations. Le maire Barthélémy Dias, Habib Dieng son garde du corps, Cheikh Makiyou Siby, Seydou Oumar Mangane, les lutteurs Maodo Sèye Coulibaly et Bathie Diaw, tous deux pensionnaires de l'écurie Rock énergie, et d'autres supposés membres de l'équipe d'assaut contre la mairie de Mermoz sont envoyés à Rebeuss. Malgré ces emprisonnements, la Sûreté urbaine intensifie la traque des responsables et commanditaires présumés, de même que l'identification de l'arme du crime, entre autres.

En janvier 2012, Jean Paul Dias réagit à travers un communiqué pour dénoncer une enquête "partiale, partisane, unidirectionnelle" qui laisse en rade les véritables commanditaires pour s'attaquer à des seconds couteaux. Dans la même note, le père de Barthélemy Dias dénonce l'immixtion du ministre de l'Intérieur dans ce dossier, convaincu qu'Ousmane Ngom "téléguide, contrôle et manipule" l'enquête. "Dans son parti pris, la police concernée s'est totalement disqualifiée, laissant émerger son manque de professionnalisme, d'éthique républicaine et de sérieux", écrit-il. Avant d'inviter la police à "arrêter de noyer le poisson en organisant des simulacres d'audition des organisateurs principaux de la tentative d'assassinat sur la personne du maire Barthélemy Dias (Bro, Abdoulaye Faye etc..) qui sont libres". Dias père ne manque pas d'exiger la libération sans condition de son fils.

Me Ousmane Ngom : "On ne peut parler de défense légitime"

Il faut dire qu'une semaine plus tôt, le ministre de l'Intérieur Ousmane Ngom charge le jeune socialiste. "Dans cette affaire, dit-il, les tirs proviennent d'un camp des protagonistes et autant les blessés graves que la personne qui a été tuée n'appartiennent qu'à un seul camp. Cela veut dire ce que ça veut dire." Me Ngom de poursuivre : "personne ne peut échapper à la justice dans ce type d'événement" et surtout, personne n'a le droit d'utiliser la violence, même pour se défendre. C'est l'Etat qui a le monopole de la violence légale dans un Etat de droit. Tout le monde a pu constater que là, il s'est agi de dérapage inacceptable. On ne peut parler de défense légitime.", martèle le ministre avant d'enfoncer le clou : "C'est la presse qui a fourni les élé-ments importants qui permettent de constater qu'il s'est agi de façon délibérée de poursuivre les gens et de tirer sur eux comme si on était au Far-West."

Dans sa sortie, le ministre ajoute pourtant qu"'il n'est pas acceptable que des milices ou des nervis s'attaquent à un camp quelconque. Et lorsque cela se produit, dit-il, nous avons le devoir d'y mettre un terme."



Barthélémy Dias

Khalifa Sall : "On a des noms"

En marge du vote du budget 2012 de la ville de Dakar, le maire Khalifa Sall dit son indignation du traitement fait de l'attaque de la mairie de Baobab-Sacré-Cœur. "C'est le maire Barthélémy Dias, agent public doté de pouvoir d'officier public et agent de l'État dans l'exercice de ses fonctions, qui a cherché à préserver une institution, qui est aujourd'hui traîné dans la boue, parce qu'agressé par des gens qu'on cherche à couvrir." Considérant cette situation inacceptable, le maire enjoint les policiers de "situer les responsabilités". Dans la mesure où, poursuit-il, "ce sont des nervis payés par le Pds qui sont venus attaquer une institution et un maire".

Très en colère, le responsable socialiste de menacer de révéler à l'opinion ce que les socialistes savent de l'affaire, si l'enquête n'est pas correctement menée. C'est-à-dire appréhender les nervis et leurs commanditaires. "On a des noms. Il ne faut pas qu'ils nous poussent à donner des noms. On sait celui qui a donné les voitures. On sait celui qui a recruté. On sait celui qui coordonnait. On sait celui que ces gens ont appelé quand le commissaire de Dieuppeul les a renvoyés. On sait plusieurs autres choses", dit-il.

Ce que dit le certificat de genre de mort

Dans cette affaire, le certificat de genre de mort établi par le Professeur Victorino Mendès, Professeur titulaire au service d'anatomie et de cytologie pathologique du pavillon Bichât de l'hôpital Aristide Le Dantec, indique une "mort à la suite de coups et blessures par arme à feu". La balle qui a tué le sieur Ndiaga Diouf a perforé le poumon droit et le cœur du corpulent athlète, sur une portée de moins de 100 mètres. Le document auquel EnQuête a eu accès parle aussi de plaie traumatique circulaire du poumon droit et du cœur droit. Le projectile a été retrouvé à "3 centimètres de l'origine de l'aorte", après un examen radioscopique. Par la suite, le très réputé Professeur Mendes, qui a réalisé l'autopsie, a pu extraire la fameuse balle, un calibre 9 millimètres.

Dès lors, le travail de la Police scientifique s'en trouve facilité. Puisqu'elle a la possibilité de savoir si la balle est effectivement sortie du revolver Taurus de calibre 9 millimètres du leader des Jeunesses socialistes.

Pendant ce temps, entendu par les enquêteurs, le maire de Mermoz-Sacré-cœur balaie d'un revers de main les accusations d'homicide volontaire portées contre sa personne. Barthélémy Dias évoque la présence d'un tireur embusqué dans la buvette située à côté du siège de la Mairie. Il indique que ses tirs visaient plutôt ce "sniper" inconnu que les nervis qui ont pris d'assaut la devanture de la mairie dès 10 heures du matin.

Perquisitions, auditions et plongées sous-marines pour retrouver l'arme du crime

Trois mois après les faits, en mars 2012, lorsque le commissaire de Police, chef de la Sûreté urbaine de Dakar, fait parvenir ses conclusions dans le cadre de l'affaire, les éléments du dossier sont loin de prouver la culpabilité de Dias-fils. En effet, ils prouvent que l'expédition punitive contre le maire de Sicap Mermoz-Sacré-Cœur a non seulement été bien planifiée, mais encore, des éléments appartenant à la garde rapprochée du Président Wade font partie du coup. Pour le reste, aucune preuve que Barthélémy Dias a effectivement tué n'est apportée. Les éléments contenus dans le rapport de la Division de la Police technique et scientifique transmis à la Police le 19 janvier 2012, égrènent un chapelet d'impasses.

Parmi les différents étuis de 9 mm et 8 mm de calibre, extraits du corps de Balla Diouf (un seul étui) et des corps de plusieurs blessés à l'image de Cheikh Diop, Malick Thiombane, Pape Leyti Bâ, seuls les étuis de calibre 9 mm proviennent du pistolet de marque Taurus Pt 917 Cs Tvl 11733 appartenant effectivement à Barthelemy Dias. L'examen de la balle Wad Cutter extraite du corps de Ndiaga Diouf prouve bien que c'est le même revolver qui a blessé plusieurs nervis qui a tué Ndiaga Diouf. Et pourtant, les limiers de la Sûreté urbaine de Dakar ne trouvent pas d'indices crédibles menant vers Barthélémy Dias.

Instruits par le juge du premier cabinet, pour surtout "poursuivre leurs investigations en vue de retrouver la deuxième arme réelle de type revolver barillet qui serait détenue par Jean-Paul Dias", les enquêteurs se rendent jusqu'à Rufisque, suivant des indices d'un dénonciateur, pompiste de profession. Ce dernier révèle à la police avoir vu un homme prenant la direction de la mer, qui détenait par devers lui un sachet où était enveloppé un objet ressemblant à une arme à feu. Il déclare avoir vu l'homme jeter le sachet dans la mer, à côté de la gare maritime de Rufisque.

Ayant vu une photo de l'homme à la Une de l'Observateur, le pompiste s'est alors rendu à la Police centrale de Dakar pour donner ces éléments aux enquêteurs qui ont vite fait de procéder, dès le 17 janvier 2012, entre 13 heures et 14 h 15 minutes, à une perquisition au domicile de Sylvain Doreigo à la Sicap Baobab, sans rien trouver de compromettant. Ce dernier nie s'être rendu à la plage de Rufisque le 27 décembre 2011. "Mais curieusement, la géolocalisation de son téléphone portable n'a pu être faite du fait que durant toute cette journée, il avait éteint son appareil", révèle alors une source judiciaire proche de l'enquête. Ensuite, Sylvain n'a pu être identifié durant la présentation à témoins. Egalement, la plongée sous-marine des Sapeurs-Pompiers n'a pas permis de trouver la prétendue arme à feu.

Les confessions de 'Ndiol'

En février 2012, l'audition de 'Ndiol', Samba Diouf de son vrai nom, "membre de la sécurité privée du Parti démocratique sénégalais", comme il se définit lui-même, révèle des choses importantes. "Contrairement à ma première déclaration, il (Ndlr, Abdoulaye Diène, garde du corps du Président Wade) m'a remis les clefs de 5 véhicules. Il s'agit de 4x4 Pick up Tata et L200 appartenant au Parti démocratique sénégalais", révèle 'Ndiol' aux limiers de la Sûreté urbaine. "L'initiative de me rendre sur ces trois lieux (Ndlr, chez Bathily, Tine et Dias) est venue de moi. Cependant, la coordination et la planification ont été convenues au terme d'un échange que j'ai eu avec Cheikh Diop et Sa Américain dans les locaux de la Permanence du Pds".

Autre confidence : "Nous avons tenu informé Abdoulaye Diène que j'ai joint au téléphone pour l'informer de notre action (…). J'ai également appelé pour lui dire ce qui se passait et à la fin de la mission, je lui ai rendu compte", confesse-t-il. Avant d'assurer que le but du jeu n'était pas de tuer, mais de faire peur et mettre en garde contre toute tentative de sabotage du meeting prévu par la formation libérale. "En fait, nous connaissions bien le maire Barthélémy Dias comme quelqu'un qui a la gâchette facile et qui, pour un rien, fait usage de son pistolet. Ayant à l'esprit cela, nous nous étions préparés à tout", déclare-t-il aussi devant les policiers.

En effet, le jour des faits, le téléphone sonne entre celui de 'Ndiol' et celui de Diène, garde du corps du Président Wade, quinze fois. Ce, entre 11 heures et 16 heures. Plus d'une dizaine de fois, entre 11 heures et midi. "Toutes ces communications avaient pour but de lui rendre compte de ce qui s'est passé sur les lieux", reconnaît Ndiol qui avoue d'ailleurs "avoir menti lors de son précédent interrogatoire", lorsqu'il s'est agi de protéger le body guard du Président. Abdoulaye Diène était bien présent au siège du Pds, au moment où les nervis quittaient la Voie de dégagement Nord (Vdn), pour assiéger la mairie de la Sicap-Mermoz. "Sa présence était justifiée par le fait qu'il est le Coordonnateur de la Sécurité présidentielle et celle privée du Parti démocratique sénégalais", assure Ndiol.

"Je n'ai pas besoin de me démettre de mon immunité parlementaire"

La suite, Barthélémy Dias, bien que dans les liens de détention, est investi à la 9ème position de la liste nationale de Benno Bokk Yaakaar et élu député, lors des élections législatives. Après 5 mois de détention préventive, il bénéficie d'une liberté provisoire sous contrôle judiciaire. En novembre 2012, lorsque le dossier de la fusillade est relancé, le maire se dit prêt à répondre à la justice de son pays. "Je souhaite que toute la vérité éclate dans cette affaire. C'est un dossier qui n'a jamais été clôturé. Il avait été retardé du fait que certaines personnes devaient être entendues par le doyen des juges". Barth ajoute que "la responsabilité du PDS et de monsieur Abdoulaye Wade dans cette affaire, dans ce crime, ne souffrent d'aucun doute". Toutefois, contrairement à sa position d'aujourd'hui sur la levée de son immunité, il dit : "Je n'ai pas besoin de me démettre de mon immunité parlementaire. La justice reste une institution. Je suis un républicain, et je me dois de respecter toutes les institutions."

Compte à rebours

En octobre 2016, le maître des poursuites cite le député-maire Barthélémy Dias à comparaître. Toutefois, au tribunal, il estime que le prévenu ne peut pas être jugé, compte tenu de son immunité parlementaire. La semaine dernière, la commission ad hoc devant statuer sur la demande de levée de l'immunité parlementaire de Dias fils formulée par le Procureur général près la Cour d'Appel de Dakar via le ministère de la justice a été mise en place. Soumise au vote, elle a été adoptée presque à l'unanimité par les députés de la douzième législature. Ces derniers ont ainsi ratifié une liste composée de 11 députés dont 8 membres pour le groupe parlementaire Benno bokk yaakaar (BBY), 2 pour les Libéraux et démocrates et 1 pour les non-inscrits. Ils sont chargés de statuer

POLÉMIQUES AUTOUR DU PÉTROLE ET DU GAZ

L'ambassadeur des Etats-Unis milite pour la transparence

Invité de l'émission Grand Jury de la Rfm d'hier, l'ambassadeur des Etats-Unis au Sénégal, James Peter Zumwalt, plaide pour la transparence dans le cadre des ressources pétrolières et gazières découvertes dans son pays d'accueil.



PAPE NOUHA SOUANÉ

L'ambassadeur des Etats-Unis au Sénégal se réjouit des ressources pétrolières et gazières découvertes récemment dans son pays d'accueil. Hier, invité de l'émission Grand Jury de la Rfm, James Peter Zumwalt a noté que, dans le cadre de la gestion de ces ressources, l'accent doit être mis sur la transparence. C'est pourquoi le diplomate considère que la société civile et la presse ont un "grand rôle" à jouer dans ce sens. "Il s'agit de faire en sorte qu'elles soient exploitées au grand bonheur de toute la population sénégalaise. Le débat autour de ces deux dossiers renforce ma conviction selon laquelle la transparence est très importante", a-t-il insisté.

Selon l'ambassadeur, les accords de défense entre le Sénégal et les Etats-Unis ont trois objectifs principaux : renforcer la coopération entre ces deux pays dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, contribuer dans la formation des soldats sénégalais qui interviennent au nom des Nations unies, accompagner les pays du continent dans le domaine de la lutte contre des maladies comme Ebola. "Nous n'avons pas de base militaire permanente au Sénégal. Ces accords mettent en place des bases juridiques qui nous permettent d'être présents dans ce pays. Et dans la lutte contre le terrorisme, nous sommes embarqués dans la même pirogue. Tous les pays sont menacés par ce phénomène", a constaté James Peter Zumwalt, qui déclare que le Sénégal est un "modèle" de démocratie dans la sous-région.

Selon lui, ils sont engagés à accompagner les processus démocratiques en Afrique. "Nous sommes dans cette dynamique sur le continent où il y aura beaucoup d'élections cette année. J'espère que le Sénégal et les Etats-Unis vont collaborer dans ce sens. Il y a toujours des choses à parfaire, y compris dans mon pays", a-t-il relevé. A ses yeux, la Guinée Bissau a été "victime" des trafiquants de drogue. Avec les partenaires, informe-t-il, ils sont en train de travailler pour faire améliorer la situation.

Zumwalt quitte le Sénégal en fin janvier 2017

Dans le cadre de la coopération entre le Sénégal et les Etats-Unis, l'ambassadeur a souligné que 240 volontaires américains travaillent dans le domaine de l'agriculture, de la santé, etc. Interpellé sur l'élection présidentielle de son pays prévue mardi prochain, l'ambassadeur Zumwalt a renseigné qu'elle ne change pas les relations entre les Etats-Unis et l'Afrique. "Dans la campagne, les gens peuvent être exigeants. C'est difficile pour moi de qualifier les candidats. Tous les deux grands partis américains essayent de suivre la politique américaine en Afrique. Elle va s'inscrire dans la continuité de ce que nous faisons", avance le diplomate qui, signale-t-il, quitte le Sénégal en fin janvier. ■

KOLDA - TRAFIC DE CHANVRE INDIEN

Un couple et ses jumeaux envoyés en prison pour deux ans

Le tribunal de Grande Instance de Kolda a condamné, hier, un couple qui s'adonnait à la vente de chanvre indien dans le village de Touba Couta, région de Sédhiou, à deux ans d'emprisonnement ferme. Il a confisqué et détruit la drogue.

Ousmane Diao et sa femme Maïmouna Baldé, âgés respectivement de 35 et 23 ans, sont mariés et parents de jumeaux. Lui est cultivateur, la dame vend du lait caillé, dans leur village de Touba Couta et ses environs dans la région du Pakao. Dernièrement, le jeune couple a reçu la visite nocturne des éléments de la gendarmerie de Sédhiou, sur dénonciation anonyme. Une fouille minutieuse de leur demeure a permis aux pandores de découvrir un kilogramme de chanvre indien conditionné et mis dans un sachet, du papier destiné à la confection de cornets et une paire de ciseau, dans une armoire. L'un des hommes du commandant Moussa Ndiaye s'est présenté en civil et s'est fait passer pour un acheteur. Ousmane Diao lui a dit d'aller voir sa femme qui lui a proposé le cornet à 1 000 francs CFA. Pris la main dans le sac, le couple a été embarqué ainsi que les jumeaux de deux mois.

Mercredi dernier, devant la barre du tribunal de grande Instance de Kolda, les mis en cause se sont d'abord lancés dans des dénégations, en affirmant que le chanvre indien appartient à un certain Yaya Diao qui est parti en voyage. Mais devant l'insistance des juges, la femme a fini par avouer. "J'ai vendu un cornet à un client qui n'est rien d'autre qu'un gendarme en civil. Je ne savais pas que le chanvre indien était interdit au Sénégal", a lâché Maïmouna Baldé. Son mari de tenter d'amadouer le tribunal : "Nous sommes des innocents. Nous faisons ce business pour pouvoir subvenir à nos besoins familiaux. Nous demandons la clémence."

Le dealer n'a pas été entendu par le procureur qui a requis une peine de deux ans de prison ferme contre le couple. "Les faits sont constants", a martelé le ministère public, avant de demander la confiscation et la destruction du chanvre indien saisi. Il a été suivi par le tribunal qui a condamné la couple à deux ans d'emprisonnement ferme pour commerce de chanvre indien. ■

EMMANUEL BOUBA YANGA

PAKOUR – TRAFIC DE DROGUE

La gendarmerie détruit deux champs de cannabis et saisit 80 pieds

La gendarmerie de Pakour, département de Vélingara, vient de réaliser un joli coup, en procédant hier à la destruction de deux champs de cannabis.



Pieds de cannabis

Dans la région de Kolda où la pauvreté sévit, certains paysans n'hésitent pas de s'adonner à la culture et à la vente du chanvre indien et du cannabis, malgré les lourdes sanctions pénales qu'ils encourent. Dans cette partie sud du pays, le trafic de l'herbe qui "tue" est devenu une activité lucrative et tente la plupart des populations. C'est le cas à Koumpébé, village de la commune de Paroumba dans le département de Vélingara. Dans cette localité frontière avec la Guinée Bissau, la drogue se vend comme du petit pain.

Les sieurs Amadou Baldé et Souleymane Boiro y tenaient chacun deux champs de cannabis d'une superficie de 20/20 mètres, jusqu'à la visite des gendarmes de la brigade de Pakour. Les pandores y ont saisi 80 pieds de cannabis fraîchement arrachés. Par contre, les deux paysans ont pu échapper aux éléments du commandant d'Abdoulaye Wade de la brigade de gendarmerie de Pakour.

En effet, dans cette partie de la région, l'absence de collaboration des populations, le manque d'information et l'accès difficile dans cette zone constituent un frein au travail des forces de l'ordre. Les habitants restent sourds aux demandes de collaboration des forces de l'ordre. "La drogue est notre ennemie commune. Elle sévit dans notre région et elle est en train de détruire notre jeunesse, surtout nos élèves, puisqu'elle est vendue dans certains établissements secondaires", confie Mamadou Baldé, enseignant dans ladite localité. ■

E. B. YANGA

DIOURBEL – POUR 10 MILLIONS DE FRANCS CFA DESTINÉS AUX MÉNAGES VULNÉRABLES

La Croix rouge nationale sénégalaise mise en demeure

Afin de recevoir, après quatre années d'attente, les dix millions de francs CFA alloués par la Fédération internationale des Croix rouges et Croissants rouges de Genève (Suisse), le comité départemental de la Croix rouge de Diourbel et le collectif des délégués de quartier de cette ville menacent de porter plainte contre la Croix rouge nationale sénégalaise.

OUMAR BAYO BA (DIOURBEL)

Face à la presse avant-hier, au quartier Thierno Kandji, le comité départemental de la Croix Rouge de Diourbel et le collectif des délégués de quartier de ladite commune ont informé de la mise en demeure qu'ils ont adressée à la Croix rouge nationale sénégalaise. Selon le délégué de quartier de Thierno Kandji, Mamadou Fall Ndiaye, l'objet de cet avertissement est de recevoir les dix millions de francs CFA alloués par la Fédération internationale des Croix rouges et Croissants rouges de Genève (Suisse) pour appuyer deux cents familles vulnérables de la commune de Diourbel. Le comité et le collectif menacent de porter l'affaire en justice si le bureau national de la Croix rouge ne verse pas les dix millions dans le délai exigé par la mise en demeure. "Nous avons commis un avocat et un huissier pour tirer l'affaire au clair. Avant cette mise en demeure, nous avons saisi la Fédération internationale des Croix rouges et Croissants rouges de Genève qui a précisé qu'il a libéré les fonds au bureau de la Croix rouge de Dakar. Donc ce dernier n'a qu'à verser l'argent aux bénéficiaires", lance la présidente du comité départemental de la Croix Rouge de Diourbel, Rabiatou Camara.

Cette affaire date de 2012. Cette année-là, la Croix rouge nationale sénégalaise avait, sur instruction de la Fédération internationale des Croix rouges et Croissants rouges, décidé d'assister 200 familles des quatre quartiers de la commune de Diourbel (soit 50 ménages par quartier). Le comité départemental de la Croix Rouge de Diourbel avait effectué un recensement des 200 ménages affectés par la crise alimentaire. Ainsi, chaque famille devrait recevoir cinquante mille francs CFA. Mais, les populations attendent toujours leurs fonds.

Joint au téléphone, le secrétaire général de la Croix Rouge de Dakar, Monsieur Sonko, a tenu à préciser que cette aide ne concernait pas uniquement le département de Diourbel. "Le programme était destiné aux 5 villes sénégalaises les plus touchées par la crise alimentaire de 2012 : Fatick, Foundioune, Gossas, Nioro, Kaffrine et Diourbel", dit-il. Mais pour lui, la difficulté, c'est que la Fédération internationale des Croix rouges et Croissants rouges n'a pas libéré l'intégralité de l'argent. "Les premiers fonds reçus ont été versés aux populations de Fatick, Foundiougne, Gossas et Nioro. Malheureusement, nous n'avons pas encore de compléments pour venir en aide aux habitants de Diourbel", ajoute-t-il.

Il invite ainsi les bénéficiaires à patienter. "Le président de la Croix rouge national avait promis de verser l'argent, au mois de décembre 2016, à la présidente du comité départemental de la Croix rouge de Diourbel qui le distribuera aux ayants droit."■

50 ANS FESTIVAL MONDIAL DES ARTS NÈGRES

Une exposition et un colloque au programme



Les organisateurs de la célébration du cinquantenaire du premier Festival mondial des arts nègres ont fait face à la presse ce samedi. Ils ont annoncé le programme de cette commémoration qui commence aujourd'hui.

BIGUÉ BOB

Il y a 50 ans, sur initiative du Président poète Léopold Sédar Senghor, le Sénégal accueillait la 1ère édition du Festival mondial des arts nègres. La Communauté africaine de culture section Sénégal (Cacsen) organise à l'occasion du demi-siècle de cet évènement une série d'activités commémoratives autour du thème "1er Festival mondial des arts nègres : mémoire et actualité". Ils ont partagé le contenu du programme avec la presse samedi dernier au Warc.

La première manifestation commence ce jour avec le vernissage d'une exposition sur le thème général de la commémoration que va recevoir le musée Théodore Monod. Lors du 1er Festival mondial des arts nègres, c'est l'ancien Palais de justice de Dakar réhabilité lors de la dernière Biennale de Dakar qui avait abrité l'exposition internationale. Ce serait certes le meilleur cadre pour cette célébration. Seulement, il a manqué du temps aux organisateurs. "On a été pris par le temps et nous avons eu une proposition : le musée Theodore Monod que nous connaissions. Nous savons comment y exposer rapidement. Aujourd'hui, on est encore en train de monter l'exposition. Le temps n'a pas toujours joué en notre faveur", a dit le président du comité scientifique Saliou Mbaye.

Ceux qui viendront au musée Théodore Monod pourront découvrir, grâce à de la documentation, des supports audiovisuels sur 1er le Festival. Une exposition en guise d'introduction au colloque est également prévue au programme. Des intellectuels y sont attendus et ils partageront leurs réflexions sur comment est né le 1er Festival mondial des arts nègres, quelles sont ses retombées au plan mondial, africain ainsi que national et enfin, un dernier panel sur les expressions culturelles sera tenu.

En marge de ces ateliers de réflexion, le Codesria a initié avec la Cacsen un atelier sur l'art protestataire. Pendant ces trois jours, des témoins de la rencontre de 1966 comme le peintre Ibou Diouf, auteur de l'affiche de cette première édition, la raconteront.

En outre, si au début de cette initiative la Cacsen était seule, aujourd'hui, elle est soutenue par le Chef de l'Etat. Macky Sall les a d'ailleurs reçus la semaine passée et leur a promis de venir présider l'ouverture du colloque. "Cela veut dire deux choses pour nous : nous sommes pris au sérieux et nous ne devons pas décevoir", a déclaré le président de la Cacsen, Amadou Alpha Sy. ■

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉCRIVAIN AFRICAIN

L'AES célèbre ses membres

L'association des écrivains du Sénégal (AES) entend profiter de la célébration de la journée internationale de l'écrivain africain pour célébrer certains de ses membres.

À l'instar du reste de l'Afrique, le Sénégal va encore fêter la journée internationale de l'écrivain africain ce 7 novembre et le thème retenu cette année est "paix, sécurité : le rôle de l'écrivain africain". C'est l'association des écrivains du Sénégal (AES) qui se charge de son organisation. A cette occasion, l'AES célébrera quelques-uns de ses membres qu'elle juge "méritants".

"La grande innovation de cette année est la remise des récompenses qu'on a décidé de donner à des écrivains de notre association qui le méritent. Ce ne sont pas des prix décernés après une compétition parce qu'on manquait de temps pour faire cela. A partir de l'année prochaine, sera ouverte une compétition à cet effet", a annoncé l'écrivain et membre du jury chargé de choisir les lauréats de cette année, Seydi Sow. Il l'a dit au cours d'une conférence de presse tenue vendredi dernier à la maison des écrivains Keur Birago, à Dakar.

C'est ainsi que chaque prix décerné à un écrivain contemporain porte le nom d'un illustre disparu. Des hommes et des femmes qui ont tout donné à la littérature tels que Sembène Ousmane dont le nom porte la distinction donné à Rahmatou Seck Samb pour son roman intitulé "Du Baobab au saguaro". Le prix "David Diop" de la poésie est accordé à Abdoulaye Fodé Ndione grâce à son recueil "Affluences". Diéwo Guèye, auteure de "Les aventures de Dessikalerung" est l'heureuse gagnante du prix "Birago Diop" du conte.

Le président de l'AES Alioune Badara Bèye va lui recevoir pour l'ensemble de son œuvre théâtrale le prix "Amadou Cissé Dia" du théâtre. Les récompenses décernés aux meilleurs essais et nouvelles portent respectivement les noms de Cheikh Anta Diop et Aminata Maïga Kâ. Le premier cité est attribué au Colonel Moumar Guèye et le deuxième à Mamadou Camara.

L'écrivaine Mme Salamoseydi accueillera le prix d'encouragement Mbaye Gana Kébé tandis que celui du jeune auteur "Mbissane Ngom" ira à Mame Famew Camara. A côté de ceux-là, d'autres recevront des prix spéciaux. "C'est une marque de reconnaissance envers ces personnes choisies pour services rendus à la littérature", a précisé le président du jury de sélection Dr Djibril Diallo Falémé. L'AES a pensé fêter l'écrivaine guinéenne Zeynab Koumanthio Diallo à travers le prix Mamadou Traoré Diop de la Pawa. Au professeur à la retraite à l'université Cheikh Anta Diop Amadou Ly est attribuée la distinction "Oumar Sankharé" de la critique littéraire et le Dr Cheikh Kanté pour son ouvrage la camisole a droit au prix spécial de l'AES. Et enfin, une marque de reconnaissance à l'endroit de l'assistante du président de l'AES Aïssatou Diop.

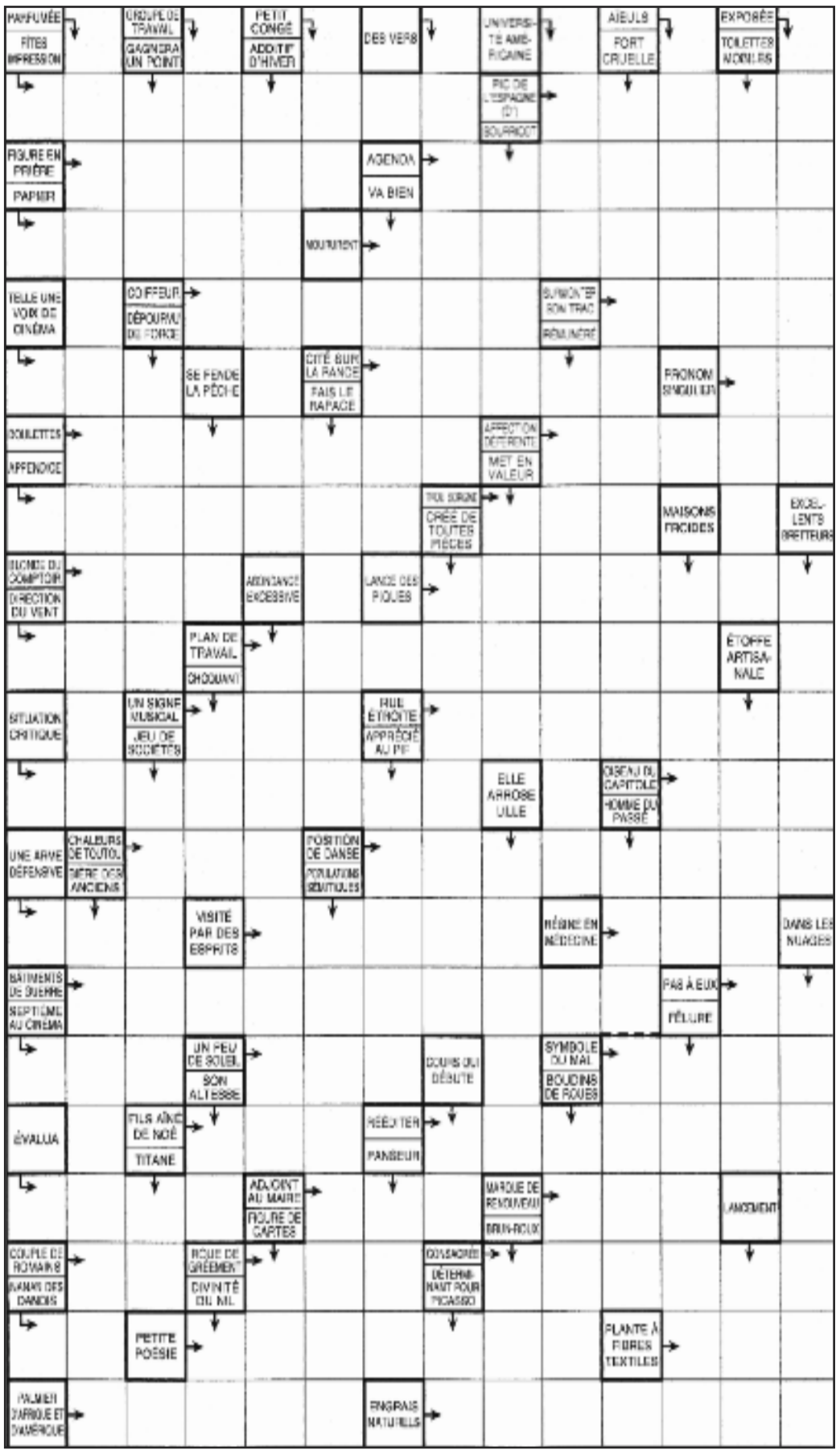
Une cérémonie de remise de toutes ces distinctions va être organisée ce lundi 7 novembre au siège de l'AES. Elle va être présidée par le premier ministre Mahammed Boun Abdallah Dionne à qui est décerné le trophée Léopold Sédar Senghor.

Dans le programme figure aussi en bonne place une exposition dédiée au parrain de la présente édition, l'écrivain Hamidou Dia, ainsi qu'une cérémonie de dédicace de son dernier ouvrage : "écriture et liberté : entretiens et fragments littéraires". D'autres évènements autour de la vie et de l'œuvre du parrain sont prévus le lendemain également. Le mercredi 9 novembre est la journée spéciale dédiée au pays invité d'honneur : le Congo Brazzaville. ■

B. BOB



MOTS FLÉCHÉS • N° 1612 (FORCE 4)



Numéros Utiles

SÉCURITÉ
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TÉLÉPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE
Dépannage & Renseignements 800 00 11 11(appel gratuit)

ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE
81 800 10 12(appel gratuit)

SENELEC
Service Dépannage : 33 867 66 66
Numéro du Guichet Unique : 33 865 01 12

TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823 31 40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869 22 01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849 79 09
Pilotage : 33 849 79 07

URGENCES
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

HÔPITAUX
Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

horoscope

Bélier
⌘ **Relationnel :** votre attention sera tournée vers les autres et donc vos amis. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** en ce début de semaine, vous aurez envie de projets et de nouveautés. ▼ **Bien-être :** vous ferez preuve de prévoyance.

Taureau
⌘ **Relationnel :** vous serez très sociable et vous prendrez un réel plaisir dans vos échanges. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** journée propice au travail et aux projets divers. ▼ **Bien-être :** vous devrez faire attention à ne pas surestimer de vos forces.

Gémeaux
⌘ **Relationnel :** vous aurez envie de rompre avec vos habitudes, et ce, que vous soyez en couple ou en famille. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** vous aurez de la volonté à revendre et vous mettrez les bouchées doubles. ▼ **Bien-être :** vous serez dynamique et enthousiaste.

Cancer
⌘ **Relationnel :** ce lundi vous verra prendre un peu de hauteur ou de distance face à votre vie amoureuse. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** journée idéale pour démarrer du bon pied et aller vers de nouveaux projets. ▼ **Bien-être :** vous devrez éviter de puiser dans vos réserves d'énergie.

Lion
⌘ **Relationnel :** vous serez à l'aise dans vos échanges et vous prendrez un certain plaisir à faire des rencontres ou à communiquer avec vos proches. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** ce lundi verra le travail d'équipe et les relations avec vos collaborateurs protégés. ▼ **Bien-être :** plus que jamais, vous aurez besoin d'évoluer dans un environnement harmonieux.

Vierge
⌘ **Relationnel :** en quête d'harmonie, vous fuirez les tensions et les conflits. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** efficace, vous parviendrez à venir à bout de toutes vos obligations. Pour certains, vous ferez preuve d'une grande maîtrise. ▼ **Bien-être :** vous saurez vous ménager.

Balance
⌘ **Relationnel :** vous serez bien auprès de votre moitié. Pour d'autres, vous aspirerez à plus de fantaisie. Célibataire, ça flirte dur. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** vous aurez soif de projets et de nouveautés. ▼ **Bien-être :** vous serez satisfait de votre quotidien.

Scorpion
⌘ **Relationnel :** pour certains, ce début de semaine vous verra régler une situation familiale. Pour d'autres, attention aux habitudes. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** vous devrez revoir un projet. Vous devrez vous remettre en question ou vous posez les bonnes questions. ▼ **Bien-être :** attention car vous commencerez la semaine fatigué.

Sagittaire
⌘ **Relationnel :** les autres seront importants pour vous. Pour d'autres, une sortie ou une invitation marquera votre soirée. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** belle journée pour démarcher, pour entreprendre, pour aller de l'avant. ▼ **Bien-être :** vous aurez de l'énergie à revendre.

Capricorne
⌘ **Relationnel :** vous aurez besoin d'avoir des échanges sincères et honnêtes. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** vous aurez une grande maîtrise de votre quotidien. ▼ **Bien-être :** vous ferez attention à la façon dont vous gérerez votre énergie.

Verseau
⌘ **Relationnel :** vous serez heureux de passer du temps avec ceux que vous aimez. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** vous épaterez vos collaborateurs par vos idées novatrices. ▼ **Bien-être :** adaptable mais assez émotif, voire versatile.

Poissons
⌘ **Relationnel :** vous aspirerez toujours à une certaine harmonie et à toujours plus de douceur. ⓣ **Quotidien / Boulot / Argent :** vous commencerez la semaine à votre rythme. ▼ **Bien-être :** en mode introspection.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 1611

■D■A■M■L■I■A■A
MEUBLE■ASSOLER
■CRAINTIVEMENT
POISSER■PRESTE
■L■OSEES■OTER■
BLEUE■KEPIS■AC
■A■R■ISBAS■AIE
AGADIR■IR■RUSA
■EPI■RELATER■N
EST■CENE■OVINS
■■EVIER■GRECO■
MUS■GLAPI■TUBA
■N■PISCINE■LEV
PICOT■IN■SCALA
■PAT■ENCAS■I■N
LOB■EGEE■AERAT
■LASSO■RAINER■
HAN■CRI■GEL■IF
■I■PAGODE■IASI
BRILLE■INSEREE
■ELUE■RATISSEE

SUDOKU N° 1279

2	4	5	8	6	1	3	7	9
1	3	8	4	7	9	6	5	2
7	6	9	2	3	5	1	4	8
6	1	2	7	5	8	4	9	3
8	5	4	1	9	3	2	6	7
9	7	3	6	4	2	5	8	1
3	8	6	9	1	4	7	2	5
4	9	1	5	2	7	8	3	6
5	2	7	3	8	6	9	1	4

MOTS MELÉS • N° 881

Objet de loisir constitué d'une armature légère

CERF-VOLANT

SUDOKU N° 1280

						8	6	
	7	8		6	9	1		5
1	4		7		5			
	5	3	2					9
				1			5	
8		1		3	6	7		4
3		7	4		2		8	
	2	9	8					1
				7		9	3	

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIERES MUSULMANES	
• Cathédrale : 7H	• Fadiar :	06:08
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar :	14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan :	16:45
	• Timis :	18:46
	• Guéwé :	19:46

MOTS MÉLÉS EXPRESS N° 882

Comédie de 1965 avec Louis de Funès et Bourvil

AGRONOME	DISGRACE	MALAVISE	SILICONE
AUTORISE	DOLENT	MINOU	SINGERIE
CHAPON	FRICTION	NUIRE	SOMBRERO
CLASSEUR	GODILLER	OCRER	SORTIE
DECLARER	IMMOBILE	OMELETTE	TONNERRE
DEGROSSI	IVOIRINE	PERDANT	TRAPUE
DELURE	JETER	PLEBE	TRIMARAN
DETONNER	JEUNOT	PROVINCE	TROUPEAU
DIAGONAL	JOYAU	PYRAMIDE	TULIPIER
DINGHY	LIMER	RETROUVE	UNION

E C N I V O R P E V U O R T E R L R D
D I N G H Y E D C N A R A M I R T E E
L E R O R E I P I L U T J O Y A U L L
I S T E P S O O D E T T E L E M O L U
M I D O G A N R E C L A S S E U R I R
E L I R N N N H S G N U I T N E L O D E
R I A E T N I C R T M I R E I T R O S
R C G R N V E S O O I E M O N O R G A
E O O A A U O R S N N E D I M A R Y P
N N N L D C I A S U O R E R B M O S L
N E A C R S U R I E U I V O I R I N E
O M L E E R E T E J T R O U P E A U B
T D R D P N O I T C I R F T R A P U E

ALR1 ALR1 Tiercé Quarté+Quinté+ ALR1 ALR1

MARDI 08 NOVEMBRE 2016

SAINT-CLOUD

(Corde à gauche)

Prix des Hauts-de-Seine

16 Partants – Plat

60 000 € (39 000 000 F CFA)

1 600 M- R1C3

Terrain: souple à très souple

DÉPART: 12H47

Pensionnaire d'un certain André Fabre, Pirate's Cove (5) vient d'effectuer des débuts prometteurs dans la catégorie. Il tient parfaitement la distance et pourrait être avantagé par un retour sur le gazon. Idéalement situé avec le numéro 5 dans les boîtes, il peut mener sa tâche à bien. Venant de terminer dans le sillage de notre favori à Chantilly, Zarose (2) détient une première chance théorique. Il conduira l'opposition en compagnie de "l'autre Fabre" de service, Asumi (6), associée à l'incontournable Pierre-Charles Boudot. Karbayane (10) compte plusieurs lignes d'intérêts et dépend d'un tandem qui s'est récemment mis en valeur à ce niveau de la compétition. Le top-weight Laris (1) a réalisé une rentrée victorieuse à Bordeaux-Le Bouscat. En constant progrès, il peut débuter avec des ambitions dans les gros handicaps. D'une régularité sans faille, Evenchop (14) va défendre chèrement ses chances. Verbal Link (7) vaut sûrement mieux que ne l'indique son ultime prestation. Bien placée dans le bas du tableau et confiée à l'expérimentée T. Jarnet, Silk Words (16) n'est pas hors d'affaire pour une place.

Sélection : 5.2.6.10.1.14.7.16

N°	CHEVAUX	S/A	COR.	CEL.	JOCKEYS	POIDS	ORIGINES	GAINS/€	ENTRAINEURS	PROPRIETAIRES	COTE
1	LARIS	H3	12	-	A. WERLÉ	60	Literato / Miss Lena	43 450	T. LEMER	D.TOAL	12/1
2	ZAROSE	M3	11	-	A. LEMAITRE	59	Zafeen / Rose The One	49 300	H.-A. PANTALL	Y.BOROTRA	6/1
3	BLONVILLE	F3	14	-	S. MAILLOT	58,5	Le Havre / La Mouche	73 600	ROB. COLLET	D.DAHAN	29/1
4	ENJOY THE SILENCE	M3	10	-	R. THOMAS	58	Elusive City /Cerita	90 350	C. BOUTIN (S)	B.CAMBIER	43/1
5	PIRATE'S COVE IRE E1	H3	5	(D)	V. CHEMINAUD	58	Dubawi / Dunnes River	31 100	A. FABRE	GODOLP. SNC	3/1
6	ASUMI (IRE)	F3	4	-	P.-C. BOUDOT	58	Shamardal / Azabara	17 500	A. FABRE	MME A.FABRE	4/1
7	VERBAL LINK	M3	1	-	ALEXIS BADEL	58	King's Best / Verba	13 750	M. DELZANGLES	V.BUKHTOYA.	19/1
8	NICE TO SEE YOU	M3	16	(D)	C. SOUMILLON	57	Siyouni / Around Me	68 950	ROB. COLLET	MME D.RICARD	16/1
9	RASHAWN	M3	6	-	E. HARDOUIN	57	Siyouni / Rétina	42 000	MLLE C. FEY	GWH .SCHMITT	20/1
10	KARBAYANE	F3	7	-	O. PESLIER	57	Air Chief Marshal/ Karbayouna	19 150	J.-M. BÉGUIGNÉ	SUC. H.DE CH.	10/1
11	FIRSTCLASS GER	F3	3	-	M. BERTO	57	Lawman / Fulminante	13 000	A. DE RO. DUPRÉ	ECU. D. CHAR.	35/1
12	RAPPELLE MOI	M3	2	(D)	F. VERON	56,5	Slickly / Rafale Bere	34 850	D. PROD'HOMME	A.KRAULIGER	32/1
13	HANDCHOP	H3	8	-	A. HAMELIN	56,5	Namid / Halane Chope	29 700	C. BOUTIN (S)	J.JULIAN	30/1
14	EVENCHOP	H3	15	-	T. PICCONE	56	Deportivo / Ember Eve	30 250	K. BORGEL	H.PHILIPPART	13/1
15	TIME SHANAKILL IRE	M3	13	-	C. DEMURO	56	Lord Shanakill / Cherry Creek	29 567	A & G. BOTTI (S)	DIOSCU. S.R.L.	22/1
16	SILK WORDS GB E1	F3	9	-	T. JARNET	56	Dubawi / Gossamer	28 450	H.-A. PANTALL.	GODOLP. SNC	24/1

1-LARIS:
1p 2p 8p 1p 1p 3p 5p 6p
Il va débuter dans la catégorie des gros handicaps à une valeur élevée mais semble en plein progrès. Dès lors, il serait imprudent de le sous-estimer.

2-ZAROSE:
6p 6p 2p 1p 0p 0p 7p
Ce protégé d'H.-A. Pantall a prouvé sa compétitivité dans la catégorie des gros handicaps. Il tient parfaitement la distance et ne sera nullement contrarié par un retour sur le gazon. Sans incident, il devrait jouer ici un tout 1er rôle.

3-BLONVILLE:
4p 3p 1p 1p 9p 8p 9p 7p
Elle aligne les bons résultats ces derniers temps. Sa marge de manœuvre s'est désormais considérablement réduite. Face à quelques éléments en plein progrès, on demande à voir...

4-ENJOY THE SILENCE:
0p 1p 3p 9p 0p 0p 4p 2p
Il possède déjà une solide expérience de la compétition. Sa valeur est donc bien établie. Il aurait été mieux en bon terrain ou sur la PSF. Difficile de croire ici en ses chances...

5-PIRATE'S COVE IRE E1:
5p 1p 5p 4p 3p 2p
Ce hongre vient de débuter de prometteuse manière dans la catégorie qui nous intéresse. Son numéro dans les stalles est cette fois-ci nettement plus favorable. C'est un vainqueur en puissance !

6-ASUMI (IRE):
2p 4p 5p 2p 3p
Elle fait preuve d'une louable régularité et compte quelques lignes dignes d'intérêt. Confiée à l'incontournable P.-C. Boudot, elle mérite le respect.

7-VERBAL LINK:
0p 1p 6p 2p (15) 5p
Il possède un brin de qualité et n'a sans doute pas montré son meilleur visage dernièrement. Rallongé pour l'occasion, il tentera les amateurs d'outsiders.

8-NICE TO SEE YOU:
1p 3p 6p 2p 2p 2p 4p 2p
En pleine possession de ses moyens, il vient de s'illustrer dans un Quinté+ à Maisons-Laffitte. Il devra s'élancer avec le 16 dans les boites. Maintenant, avec C. Soumillon...

9-RASHAWN:
5p 1p 4p 5p 5p 0p 4p 2p
Doté de beaucoup de vitesse, il aura besoin d'une course rythmée pour être bien détendu. Mais si tel est le cas, il peut s'emparer d'une place à belle cote.

10-KARBAYANE:
4p 1p 5p 2p (15) 0p
Elle vient d'effectuer une rentrée intéressante, le 29 septembre à Compiègne... Elle devrait logiquement courir en progrès. Gare à elle.

11-FIRSTCLASS GER:
0p 1p 6p 1p (15) 8p
Elle a échoué nettement, le 11 août dernier, dans un handicap à Deauville. Elle a surtout pour elle de représenter l'entraînement d'A. de R. Dupré... On observe.

12-RAPPELLE MOI:
0p 8p 7p 9p 0p 1p 4p 6p
Vainqueur au 1er semestre 2016, il s'est montré nettement moins tranchant par la suite. Malgré les œillères australiennes, il risque d'avoir fort à faire pour briller.

13-HANDCHOP:
8p 4p 1p 7p 5p 2p 1p 9p
4ème d'un événement, le 17 septembre, il n'est guère dénué de qualité. Il risque cependant d'être contrarié par l'assouplissement des pistes. Dès lors, c'est un outsider.

14-EVENCHOP:
2p 2p 3p 3p 4p 3p 1p
Il se montre irréprochable depuis ses 1ers pas en compétition... À l'issue d'un parcours caché, il devrait encore finir fort. Place possible.

15-TIME SHANAKILL IRE:
5p 3p 2p 8p 0p 1p 3p 4p
Mis en évidence dans de bons « réclamer », son entourage se laisse tenter pour cet événement de fin de saison... On a besoin d'avoir plus de garanties.

16-SILK WORDS GB E1:
7p 3p 4p 1p 5p 4p 1p 5p
Elle a mieux couru que ne l'indique son classement en dernier lieu. Elle semble correctement traitée au poids et n'aura pas à porter 60 kilos pour l'occasion... Le pari est tentant.

FAVORIS	**5.6.2.10.1**
MEILLEURES CHANCES :	**5.6.2.10.1.14.8.7.9.15**
MEFIANCES:	**16.3.13.12**
OUTSIDERS:	**11.4**

INTERDIT AU MOINS DE 18 ANS

-18

UNE CAGNOTTE DE 6 922 000 F CFA EST MISE EN JEU DANS CE QUINTÉ+

PMU ALR1 – PRONOSTICS MARDI 08 NOVEMBRE 2016 – ALR1 – 12H47

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Cote Sénégal	12/1	6/1	29/1	43/1	3/1	4/1	19/1	16/1	20/1	10/1	35/1	32/1	30/1	13/1	22/1	24/1		
C Paris-Turf	10/1	9/1	15/1	18/1	8/1	6/1	24/1	10/1	11/1	8/1	28/1	20/1	13/1	17/1	16/1	12/1		
BRUNO DIEHL			5	2	6	10	1	14	7	16								
YANN DAIGNEAU			9	12	14	5	6	10	2	1								
G.BERNH			5	12	16	2	9	10	6	1								
C.MEYER			5	2	6	10	1	14	7	16								
H.DEBRUYNE			2	10	1	9	6	5	14	12								
MARIO PUTRINO			6	5	2	1	14	9	10	13								
JOHAN GERARD			12	9	6	5	2	10	13	3								
LE PARISIEN			5	16	2	10	6	1	12	14								
LE REPUBLICAIN			5	6	1	2	10	14	16	7								
QUINTENET			14	10	2	6	1	7	16	5								
AIP			6	5	2	10	1	14	7	16								
SUD-OUEST			2	1	5	6	10	8	14	7								
RMC			2	10	6	5	1	14	7	16								
RADIO HAUTE			1	14	2	6	10	5	7	16								
SCOOPDYGA			1	2	13	6	5	10	14	7								

RAPPORTS ALR1 DU DIMANCHE 06/11/2016

ARRIVÉE	3-13-7-5-2	
NON PARTANT	15	
CAGNOTTE QUINTÉ	0 F CFA	
ORDRE TIERCÉ	50 500	115
DÉSORDRE TIERCÉ	10 000	229
ORDRE QUARTÉ	380 500	3
DÉSORDRE QUARTÉ	47 500	32
ORDRE QUINTÉ	19 977 500	1
DÉSORDRE QUINTÉ	210 000	9
COUPLÉ GAGNANT	6 000	102
COUPLÉ PLACÉ A	3 000	106
COUPLÉ PLACÉ B	5 500	57
COUPLÉ PLACÉ C	3 000	92

Liste type	2	6	5	10	1	14	12	9	7	16	13	8	4	3	11	15		
N. de fois Cités	22	20	20	17	15	13	11	10	9	8	6	4	3	1	0	0		
Pts attribués:	132	118	118	96	92	61	45	39	27	25	19	12	7	1	0	0		

SYNTHESE PMU.FR
FAVORIS: 2.6.5.10.1.14.12.9
OUTSIDERS: 7.16.13.8.4
DELAISSES : 3.11.15

Pronostics de la Presse
Sélection : 2.5
Belles Chances : 14.1.7.10.6.16
Outsiders : 3.9.13.11.4.8.15.12
Délaissés :

Coup de cœur : Je serai en selle sur Silk Words (16) à l'occasion de ce Quinté+. Elle a encore tout à prouver à ce niveau de la compétition mais montre de réelles dispositions depuis ses débuts en piste. Dotée d'une belle pointe de vitesse finale, c'est loin d'être une impossibilité.

Coup De Cœur	16				
Photo	2	6	5		
Forme	1	8	6	14	10
Régularité	15	3	7	14	6
Progrès	1	6	8	11	14
Jackpot	4	11	12	13	6
Chance Régulière	2	5	9	12	6
Cites En 1er P.	5	9	2	6	12

CAGNOTTES EN INSTANCE

MARDI	08/11/2016	6 922 000 F
MERCREDI	09/11/2016	4 794 000 F
SAMEDI	12/11/2016	7 044 500 F
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Décalage horaire
L'heure d'hiver (GMT+1) interviendra le dimanche 30 octobre 2016. Ainsi l'heure de départ de l'ALR1 est comme suit :
- lundi au jeudi : 12h47 ;
- vendredi (nocturne) : 19h30 ;
- samedi et dimanche : 14h15.

ALR1

PÉTROLE ET GAZ DU SÉNÉGAL

De la malédiction attendue à la bénédiction choisie

Certains pays fascinent plus que d'autres. Certaines histoires le font tout autant. Je n'ai jamais manqué, lors de mes voyages dans la cinquantaine de pays qu'il m'a été donné de visiter, de m'intéresser à l'histoire des peuples que je rencontre. Il y en parmi eux, qui m'ont beaucoup fasciné. Certains m'ont laissé une marque indélébile car, partis de rien, ils ont su saisir leur chance, lorsqu'elle s'est présentée un jour chez eux, pour transformer durablement leurs conditions de vie et déjouer tous les pronostics qui les confinaient dans une misère durable.


Illustration

D'autres m'ont déçu. Non pas parce que les vaillants peuples qui y habitent ne méritent pas mon intérêt, mais parce que je ressens, chez eux, une brulante sensation de gâchis quand j'observe l'ampleur du désastre social qui y règne, lui-même fruit du laxisme, du manque de vision, de la paresse et du gaspillage des ressources que la vie leur donne.

Je dois l'avouer, les Emirats Arabes Unis (EAU) m'ont fasciné par leur histoire. Des 7 émirats, je n'ai vu que Dubaï et ma généralisation peut donc paraitre abusive. Mais j'ai lu l'histoire des 6 autres et appris la façon dont ils se sont regroupés ainsi que les facteurs politiques, sociales et stratégiques qui les ont amenés à être ensemble.

Je ne peux manquer de dire le mérite de ce bout de désert sur le golfe persique qui n'avait que la mer et le sable et dont tout le commerce, souvent en caravanes de chameaux, ne reposait que sur les perles. Ce mérite est encore plus grand quand je compare les EAU Dubaï avec un autre pays que j'ai quitté il y a seulement quelques jours. Il s'agit du géant africain, le Nigeria. Géant à la force inouïe et à la richesse incommensurable, force et richesse utilisées, malheureusement jusqu'ici, au service d'une poignée de privilégiés et non pour le bien-être du peuple.

Le premier est un petit bout de terre réparti sur 7 émirats ayant ensemble moins de 10 millions d'habitants (80% de la population sont des étrangers) pour un PIB par habitant de près de 40.000 dollars. Le second est une fédération de 36 Etats ayant une population avoisinant 180 millions d'habitants. Les deux ont reçu la même chance. Celle de détenir, sous leurs pieds, des réservoirs d'or noir d'une quantité exceptionnelle.

Jusqu'ici, quoi qu'on puisse en dire, le Nigeria n'a presque rien fait de son pétrole. Les milliards de dollars générés par l'exploitation du pétrole sont allés directement dans les comptes bancaires de quelques privilégiés d'hier et d'aujourd'hui, s'ils n'ont pas nourri directement ou indirectement les rebellions et les terrorismes. La gouvernance du pétrole est patrimonialisée et le résultat est dévastateur. De nombreux Présidents, hommes politiques fédéraux et locaux, directeurs de la banque centrale, des administrations en charge du pétrole, cadres de la haute administration etc. se sont enrichis à des niveaux et des conditions scandaleuses. Entre 1993 et 1998, en moins de cinq ans, Sani Abacha avait amassé plus de 2 milliards de dollars, soit plus de 1000 milliards de FCFA. A son arrivée au pouvoir, le Président Bukhari, certainement l'un des présidents les plus intègres qu'ait connu ce pays (il n'avait que 150.000 dollars dans son compte à son arrivée au pouvoir, quelques maisons, une ferme et un cheptel de quelques centaines de têtes de bovins et caprins), a déclaré qu'il manquait près de 150 milliards de dollars dans les caisses de l'Etat.

Vous ne rêvez pas, j'ai bien dit 150 milliards de dollars. Rien qu'avec cet argent tiré du pétrole, le Nigeria aurait pu devenir un véritable Eldorado. Il en est loin.

Au moment où le Nigeria stagne et sombre dans la récession, les Emirats Arabes Unis voient l'avenir en GRAND, en BLEU et en VERT. Grand à l'image de la Tour Burj Khalifa, la plus haute du monde; Bleu pour l'option résolue prise par le pays d'utiliser tout le potentiel de l'économie bleue et de tout ce qui touche à la mer, avec notamment ses projets touristiques futuristes comme Palm Island; et vert comme économie verte basée sur les énergies renouvelables.

Les revenus tirés du pétrole pendant plusieurs décennies ont intelligemment préparé l'après-pétrole. Celui-ci représente maintenant moins de 30% du PIB, contre plus de 70% pour les secteurs industriels et de services (chimie, pétrochimie, dessalement de l'eau de mer, chantiers navals, métallurgie, tourisme, etc.). En 2008, au moment de la crise financière internationale, le Fonds souverain d'Abu Dhabi a quasiment sauvé de la faillite le groupe américain de microprocesseur AMD, en rentrant dans le capital de ce numéro 2 mondial des microprocesseurs. Une option claire pour les technologies du futur. Cerise sur le gâteau, le pays a un excédent commercial qui le place au 4ème rang mondial des pays ayant l'excédent le plus élevé. On n'en finit pas de compter les nombreuses et heureuses initiatives prises par les leaders émiratis pour organiser le présent de leur peuple et préparer son avenir grâce à la gestion stratégique des revenus tirés du pétrole.

C'est pour tout cela que ce pays offre un exemple qui mérite l'attention. Dubaï, le miroir des émirats, fascine. Et ce ne sont pas ses gratte-ciels qui se suivent à l'infini, de part et d'autre de la Sheikh Zayed avenue, qui sont la source de cette fascination. C'est, entre autres, le mariage entre ce développement fulgurant qui ouvre le pays aux pratiques et valeurs les plus avancées de la modernité avec un ancrage profond dans les valeurs et pratiques locales, lesquelles se manifestent, sur la plan vestimentaire, dans le mode "kandoura", un "sabador blanc" surmonté de la fameuse "kaala" pour tous les hommes, et la robe longue noire pour les dames.

Chez les émiratis, le pétrole n'est pas une malédiction. C'est une véritable bénédiction. Ils avaient des choix à faire, ils ont fait le bon.

De l'autre coté de mon tableau se trouve le Nigeria. Si tout était normal, une comparaison entre le Nigeria et les Emirats aurait été une insulte pour le premier. Le Nigeria est le 11ème exportateur mondial de pétrole, secteur d'où il tire plus de 90% de ses recettes d'exportation. Si les forages s'arrêtaient de tourner, le Nigeria s'arrêterait aussi de fonctionner. Anecdotique mais révélateur, ce pays qui a plus de 84 millions d'hectares de terres arables importe pour plus de 20 milliards de denrées alimentaires par an pour se nourrir. En 1960, le Nigeria produisait plus d'huile de palme que la Malaisie et plus de cacao que la Cote d'Ivoire. Aujourd'hui il fait pâle figure derrière la Cote d'Ivoire et importe son huile de la Malaisie. C'est qu'il avait négligé son agriculture lorsqu'il a découvert le pétrole. Grave erreur qui se paye aujourd'hui cash. Et c'est bien dommage pour ce brave peuple trahi par ses dirigeants.

Entre les Emirats et le Nigeria, le Sénégal qui va bientot rentrer dans l'ère de l'exploitation du pétrole et du gaz garde encore toutes ses cartes en main. Je ne suis pas de ceux qui pensent que tout est joué d'avance, même si, visiblement, ça semble déjà mal parti, au regard des actes de mal gouvernance manifestes posés à ce jour. Nous pouvons encore rectifier le tir et batir un consensus national fort et stable sur le Pétrole et le Gaz au delà des clivages politiciens stériles et incapacitants et bien au delà du comité d'orientation stratégique du Président de la République qui risque d'être un simple club fermé de quelques amis qui va réfléchir tout seul, décider tout seul et se tromper tout seul.

Il ne faut pas attendre de voir les premiers barils et recevoir les premiers revenus pour chercher à savoir ce que l'on en fait. Le post-pétrole doit se préparer avant le pétrole. Un spécialiste m'a expliqué qu'en dehors des revenus directs tirés du pétrole, les métiers liés au pétrole, qui sont des centaines, pourraient générer jusqu'à 1800 milliards de FCFA par an et des milliers d'emplois. Les compétences qui formeront ces emplois devront être créées et formées dans des écoles, instituts et universités qui n'existent pas encore. C'est là que se trouvent nos priorités.

Les peuples comme les individus, ont toujours la faculté et le libre arbitre pour choisir ce qui est bien et se tracer leur propre voie. Nous avons vécu depuis l'indépendance sans pétrole ni gaz, faisant face à d'insondables défis mais manifestant une remarquable résilience. Qui a vécu dans la pauvreté durable doit avoir l'intelligence de s'en extraire durablement lorsque Qu'Allah, dans sa miséricorde, lui donne la possibilité de le faire.

Nous pouvons faire du pétrole et du gaz une véritable bénédiction pour nous-mêmes, nos enfants et petits enfants. Inspirons-nous sans complexe de ceux qui ont fait les bons choix. ■

PAR CHEIKH TIDIANE DIEYE
Docteur en Etudes du Développement
Membre Fondateur de la Plateforme Avenir
"Senegaal bi ñu bëgg"

AFRIQUE/MONDE

USA : AFFAIRE DES EMAILS

Le FBI confirme ne pas vouloir poursuivre Hillary Clinton

Le FBI a annoncé ce dimanche 6 novembre qu'il maintenait sa position de ne pas poursuivre Hillary Clinton dans l'affaire des emails. A deux jours de l'élection, difficile d'évaluer quel sera l'impact de cette annonce.


Hillary Clinton

A deux jours du scrutin, on pouvait croire que c'en était terminé des coups de théâtre qui ont émaillé cette campagne présidentielle. Mais décidément, rien n'aura été épargné aux Américains. Dans une lettre adressée aux huit directeurs de commissions du Congrès, le FBI a annoncé que la dernière "affaire des emails" ne débouchera pas sur une nouvelle investigation contre Hillary Clinton.

Le directeur de la police fédérale américaine James Comey affirme qu'après avoir passé en revue toutes les communications de ou à destination de la candidate démocrate lorsqu'elle était secrétaire d'Etat, ses services n'ont pas changé les conclusions qu'ils avaient exprimées en juillet en ce qui la concernait.

En juillet dernier, après un an d'enquête, James Comey avait déjà annoncé dans une déclaration solennelle que le FBI recommandait de ne pas poursuivre Hillary Clinton. Si elle estimait que celle-ci avait fait preuve d'une extrême imprudence en discutant de sujets classifiés via un serveur privé non sécurisé, la police fédérale jugeait qu'aucune violation intentionnelle de la loi n'avait été découverte.

Mais l'annonce de l'ouverture d'une enquête complémentaire sur les emails d'Hillary Clinton il y a dix jours avait provoqué une onde de choc. A moins de deux semaines du scrutin, la candidate démocrate avait vu fondre la large avance dont elle disposait sur son rival républicain dans les sondages. Au point que l'issue de l'élection qu'on pensait pliée était redevenue incertaine.

"Nous sommes heureux que cette question soit résolue", a déclaré ce dimanche soir la directrice de la communication d'Hillary Clinton, Jennifer Palmieri. Alors que les deux camps ont jeté leurs dernières forces dans la bataille, l'impact de ce nouveau rebondissement est cependant difficile à évaluer. Certes, les démocrates ont encore une dizaine de meetings pour en parler, mais le mal a été fait. ■

RFI.FR

FOOT - AFRIQUE

Le TP Mazembe remporte la coupe de la CAF

Le club congolais s'est imposé ce dimanche à Lubumbashi (4-1) face aux Algériens du MO Béjaia en finale retour de la Coupe CAF.



Après leur match nul (1-1) en Algérie il y a une semaine, les poulains du coach Hubert Velud, donnés pour favoris ont confirmé leur suprématie en ouvrant le score dès la 7e minute par Bokadi.

Plus agressifs que leurs adversaires du jour, les Congolais vont doubler la mise à la 43e minute après un contre grâce à une reprise de volée de Kalaba (2-0). Malgré leurs offensives, les algériens ne parviendront pas à réduire le score jusqu'à la fin de première période.

De retour des vestiaires, les joueurs de Hubert Velud vont mettre la pression pour conserver leur avance. Se créant les meilleures occasions du match, le Zambien Kalaba, auteur du second but des Corbeaux s'offre ainsi un doublé en inscrivant le troisième but de la partie à la 61eme minute.

A 3-0, la voie est toute tracée pour le TP Mazembe pour remporter enfin le seul titre africain qui manquait à son palmarès.

Les algériens dont les chances de réaliser un exploit étaient perdues, ont tout de même réduit la marque à la 75e minute par Betorangal (3-1).

Les joueurs de Lubumbashi largement au-dessus de leurs adversaires vont plier la rencontre à la 77ème avec Bolingi qui inscrira le 4ème but scellant la victoire des Corbeaux. ■

BBC.COM

LIGUE 2 - 1e JOURNÉE

Duc, une rentrée très classe

Le Dakar Université Club (Duc) a cartonné (4-1) Bargueth ce dimanche, au stade Demba Diop, pour s'emparer de la tête de la Ligue 2 dès la première journée.



Le Duc (en noir) face au Bargueth

ADAMA COLY

Le Dakar Université Club (Duc) a fait une rentrée très classe cette saison. Les Etudiants de Dakar ont largement dominé (4-1) Bargueth de Kébémer ce dimanche, au stade Demba Diop. Pourtant, ce sont les visiteurs qui ont été les premiers à prendre l'avantage. Le Duc s'est transfiguré après pour renverser l'adversaire. Cette nette victoire permet ainsi au Duc (3 points) de devenir le premier leader de la Ligue 2, cette saison.

Derrière les Etudiants, trois clubs suivent avec le succès sur le même score (2-0). Il s'agit de la Renaissance de Dakar qui a battu l'As Pikine, de Ndar Guedj qui a dominé l'Olympique de Ngor et du Port autonome de Dakar (Pad) qui est allé chercher les trois points à Mboro, devant l'Etics. ■

Résultats

Samedi

Renaissance Dakar - As Pikine 2-0
Jamono Fatick - Yeggo 1-1
Ndar Guedj - Olympique de Ngor 2-0

Dimanche

Duc - Bargueth 4-1
Dakar Sacré-Coeur - Cayor Foot 0-1
Africa Promo Foot - Sonacos 0-1
Etics - Port 0-2

REVUE TOUT TERRAIN

ESPAGNE

Le Real restitue 20 millions d'euro

Le Real Madrid a restitué à la municipalité madrilène une aide publique de 20 millions d'euros, intérêts compris. C'est ce qu'a annoncé la mairie après une décision de la Commission européenne jugeant illégal ce versement effectué en 2011 au profit du club. "La mairie de Madrid a reçu une quantité supérieure à 20 millions d'euros de la part du Real Madrid en remboursement d'une aide jugée irrégulière", a écrit la municipalité dans un communiqué. "La Trésorerie municipale fait état de la réception de 20.331.100 euros dans l'un des comptes bancaires de la mairie. La réception de ce paiement sera notifiée aujourd'hui (vendredi) à la Commission européenne, conformément à l'obligation imposée à la mairie de réclamer ce versement."

REAL

Cristiano prolonge

Comme cela avait été annoncé, Cristiano Ronaldo vient de prolonger de trois ans son contrat avec le Real Madrid, avec lequel il est désormais lié jusqu'en 2021. Une conférence de presse sera tenue ce lundi à 13h30 pour évoquer cet accord, qui sera signé le jour même, entre le Portugais et le Real. Agé de 31 ans, le triple Ballon d'Or pourrait bien finir sa carrière au sein de la Maison blanche, qu'il a rejointe en 2009 en provenance de Manchester United.

PSG

Thiago Motta, clap de fin confirmé

Régulièrement utilisé par l'entraîneur Unai Emery cette saison, le milieu de terrain du Paris Saint-Germain Thiago Motta (34 ans, 10 matchs en L1 cette saison) sera en fin de contrat au terme de cet exercice. Moins souverain ces derniers mois, l'international italien ne prolongera pas son aventure avec le club de la capitale d'après les informations du quotidien L'Equipe. Bien évidemment, il ne s'agit pas d'une surprise tant Adrien Rabiot (21 ans, 10 matchs en L1 cette saison) semble de plus en plus prêt pour prendre sa relève dans le cœur du jeu. L'été prochain, le PSG devrait donc se montrer actif sur le marché des transferts pour remplacer numériquement le Transalpin au sein de l'effectif francilien.

FC SÉVILLE

Steven N'Zonzi plaît au FC Barcelone

Les Français ont la cote du côté du FC Barcelone. Après les arrivées cet été en Catalogne de Lucas Digne et Samuel Umtiti, les dirigeants blaugrana se seraient positionnés pour s'attacher les services d'un autre de leurs compatriotes, rapporte El Mundo Deportivo dans ses colonnes. Il s'agit de Steven N'Zonzi, qui joue actuellement sous les couleurs du FC Séville. Auteur d'un brillant début de saison, le milieu de terrain qui culmine à 1,96m n'a pas laissé insensible l'organigramme barcelonais, qui recherche activement une doublure de qualité à Sergio Busquets. Doté d'un profil similaire en plus physique, N'Zonzi semble être une alternative de choix. Débarqué en Andalousie en 2015, le Français est lié au club sévillan jusqu'en 2019 et possède une clause libératoire à hauteur de 30 millions d'euros.

LIVERPOOL

Mamadou Sakho sort de son silence

Placardisé depuis le début de la saison par son entraîneur Jürgen Klopp, le défenseur central de Liverpool Mamadou Sakho (26 ans) continue d'évoluer avec les jeunes des Reds pour retrouver la forme. Très discret dans les médias, l'international français a accepté d'évoquer sa situation au micro de Téléfoot. "Tout va bien. Le moral est très très bien. Je retrouve la forme, j'ai toujours le sourire. Pour le moment, on bosse. Je suis toujours déterminé et on ne lâche jamais", a assuré le joueur formé au Paris Saint-Germain. Pour relancer sa carrière, Sakho devrait penser à un départ de Liverpool lors du prochain mercato d'hiver.

DORTMUND

Guerreiro a bien refusé le Barça

Transféré cet été pour 12 millions d'euros au Borussia Dortmund en provenance du FC Lorient, le latéral gauche Raphaël Guerreiro (22 ans, 8 matchs et 2 buts en Bundesliga cette saison) avait été pourtant approché par le FC Barcelone. Sur le plateau du Canal Football Club, l'international portugais a justifié son refus de rejoindre les Blaugrana. "C'était difficile de refuser le Barça, mais ils sont venus à un moment ou j'avais déjà fait mon choix pour rejoindre Dortmund. J'avais besoin d'être titulaire et de jouer un maximum de matchs. J'avais plus de chance que ce soit le cas au Borussia", a expliqué Guerreiro. Un choix que le Lusita-nien ne doit pas regretter étant donné son rendement en Allemagne. Pour rappel, le Barça a décidé de s'attacher les services de Lucas Digne après le refus de l'ex-Merlu.

MAN CITY

78 M€ pour Griezmann ?

Antoine Griezmann (25 ans, 10 matchs et 6 buts en Liga cette saison) a décidément la cote en Angleterre ! Annoncé avec insistance dans le viseur de Chelsea et surtout de Manchester United, l'attaquant de l'Atletico Madrid plaît également à Manchester City. D'après les tabloïds britanniques The Sun et The Mirror, l'entraîneur des Citizens Pep Guardiola a coché le nom du Français pour mettre sous pression son buteur Sergio Agüero. Pour s'attacher les services du natif de Mâcon, les Skyblues seraient prêts à mettre 78 millions d'euros sur la table. Suffisant pour faire craquer les Colchoneros ? Pas sûr... Avec la récente prolongation de Griezmann jusqu'en 2021 et l'intérêt des autres formations anglaises, les enchères devraient grimper au-dessus de cette somme l'été prochain. Mais pour l'instant, un départ du Tricolore de l'Atletico ne paraît pas d'actualité.

TENNIS - ATP

Andy Murray règne sur Paris

Assuré depuis la veille de la première place mondiale, Andy Murray a dominé dimanche en finale du Masters 1000 de Paris John Isner (6-3, 6-7[4], 6-4, en 2h17). L'Ecossais abordera le Masters (13 au 20 novembre) avec 405 points d'avance sur Novak Djokovic.

France 12e journée

Montpellier - Marseille 3-1
Monaco - Nancy 6-0
Dijon - Guingamp 3-3
Nantes - Toulouse
Lyon - Bastia 2-1
Bordeaux - Lorient 2-1
Angers - Lille 1-0
Caen - Nice 1-0
Metz - Saint-Étienne 0-0
Paris-SG - Rennes 4-0

Angleterre - 11e journée

Man. City - Middlebrough 1-1
Bournemouth - Sunderland 1-2
West Ham - Stoke City 1-1
Burnley - Crystal Palace 3-2
Chelsea - Everton 5-0
Arsenal - Tottenham 1-1
Liverpool - Watford 6-1
Hull City - Southampton 2-1
Swansea - Manchester United 1-3
Leicester - West Brom 1-2

Espagne - 11e journée

Malaga - Sporting Gijon 3-2
Granada - La Corogne 1-1
Real Sociedad - Atlético Madrid 2-0
Osasuna - Alavés 0-1
Las Palmas - Eibar 1-0
Real Madrid - Leganés 3-0
Espanyol - Athletic Bilbao 0-0
Celta Vigo - Valence CF 2-1
Villarreal - Bétis Séville 2-0
Séville FC - FC Barcelone 1-2

Italie - 12e journée

Torino - Cagliari 5-1
Naples - Lazio Rome 1-1
Pescara - Empoli 0-4
Chievo Vérone - Juventus 1-2
Palerme - AC Milan 1-2
Sassuolo - Atalanta 0-3
Genoa - Udinese 1-1
Fiorentina - Sampdoria 1-1
Inter Milan - Crotone 3-0
AS Roma - Bologne 3-0

Allemagne - 10e journée

Hertha Berlin - M'Gladbach 3-0
Bayern Munich - Hoffenheim 1-1
Hambourg - Dortmund 2-5
SC Fribourg- Wolfsburg 0-3
Leverkusen - Darmstadt 3-2
Ingolstadt - Augsbourg 0-2
Francfort - FC Cologne 1-0
RB Leipzig - Mayence 3-1
Schalke - Werder Brême 3-1

FOOT - EUROPE

Les Lions préparent bien l'Afrique du Sud

Avec chacun un doublé, Sadio Mané et Konaté ont guidé leurs clubs ce week-end. Famara Diédhiou fait gagner Angers, Baldé Keita Diao (Lazio) ramène le nul (1-1) de Naples de Koulibaly.

ADAMA COLY

Mané lance le festival des Reds



Sadio Mané

Un festival et la tête de la Premier League anglaise. Après les nuls de Manchester City face à Middlesbrough (1-1) et d'Arsenal contre Tottenham (1-1), Liverpool a fait le job pour prendre les commandes du championnat à l'issue de la 11e journée. Les Reds ont pulvérisé (6-1) Watford (8e, 15 points), ce dimanche. C'est Sadio Mané qui a débloqué la situation. Il a corrigé la maladresse de début de rencontre de ses coéquipiers. L'attaquant sénégalais a ouvert le score d'une tête, en coupant sur un corner joué en deux temps (27e). L'ancien joueur de Southampton a ensuite inscrit le 5e but des Reds en deuxième mi-temps sur une passe de Firmino (60e). Liverpool (26 points) est seul leader avec une longueur d'avance sur Chelsea et deux sur City et Arsenal.

Baldé Diao fruste Koulibaly

Kalidou Koulibaly et Naples devront attendre encore pour renouer avec le succès en Serie A italienne, après la défaite de la semaine dernière à Turin contre la Juventus. La faute à Baldé Keita Diao. Deux minutes après l'ouverture de la marque de Hamsik (52e), l'attaquant des Lions a remis les pendules à l'heure (54e). Le joueur formé au FC Barcelone a ensuite cédé sa place à Djordjevic (83e). Ce nul (1-1) n'arrange personne puisque Naples (6e, 21 pts) et la Lazio Rome (4e, 22 pts) laissent la Juventus (30 pts) s'envoler en tête.

Diédhiou enfonce Sankharé

La mauvaise passe continue pour Younousse Sankharé et Lille. Samedi, c'est son compatriote Famara Diédhiou qui a enfoncé le clou. Grâce à sa réalisation digne d'un renard des surfaces (54e), l'attaquant sénégalais a permis à Angers (10e, 17 pts) de s'imposer (1-0) sur les Lillois lors de cette 12e journée de Ligue 1 française. Il a devancé le gardien sur un centre du Camerounais Ekambi. Avec cette défaite, Lille (18e, 10 pts) rentre dans la zone rouge.

Konaté porte Sion

Sadio a été peut-être inspiré par Moussa Konaté. L'ancien attaquant de Touré Kunda (actuel Mbour Petite Côte) a signé un doublé qui a tracé la voie du succès au FC Sion sur le terrain de Thun (2-3). Le joueur passé par le Genoa (Italie) a permis aux siens de mener (0-2). Il a marqué ses



Moussa Konaté

deux buts en première période (14e et 31e). Après 14 journées en Suisse, Sion (26 pts) conforte sa deuxième place, derrière le leader FC Bâle (38 pts).

Gana Guèye manqua à Everton

La vie sans Idrissa Gana Guèye a été très dure pour Everton. Privés du milieu de terrain sénégalais, les Toffees ont pris une raclée à Chelsea (5-0). L'équipe de la ville de Liverpool a été inexistante au milieu. Les Blues ont gagné la bataille et Gareth Barry a été débordé. Le manager d'Everton, dans son analyse de la défaite, a reconnu l'absence du joueur formé à Diambars. "Bien sûr que ce joueur nous a manqué parce que la raison pour laquelle nous avons fait signer Gana est son énergie, son agressivité dans le milieu de terrain et les deuxièmes ballons qu'il gagne", a déclaré Koeman. Gana Guèye a été suspendu pour cumul des cartons jaunes.

ESCRIME - MONDIAL SABRE MASCULIN

L'Iran remporte l'étape de Dakar

L'Iran a remporté ce dimanche l'étape de Dakar de la Coupe du monde de sabre masculin par équipes 45 à 39, a appris l'APS. L'équipe de la Corée du Sud est arrivée 3e, après sa victoire aux dépens de la Hongrie 45 à 40 lors de cette compétition qui avait démarré ce vendredi. En finale simple de sabre, c'est le Français Vincent Amstett qui a dominé l'Italien Enrico Berre par 15 à 11. Vingt sélections dont cinq africaines (Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal) avaient pris part à l'étape de Dakar de la coupe du monde de sabre, qui a pris fin ce dimanche au Grand théâtre de Dakar. La Coupe du monde de sabre masculin se compose de cinq épreuves intégrales. Après l'étape de Dakar, les sélections se rendront à Budapest (Hongrie), à Padoue (Italie), Varsovie (Pologne) et Madrid (Espagne). L'équipe vainqueur de la Coupe du monde est désignée à l'issue de ces cinq étapes, ajoutent les organisateurs.

(APS)

Les belles performances des Lions sont une bonne nouvelle pour le sélectionneur Aliou Cissé. Le Sénégal est entré en regroupement ce dimanche en vue du match de la 2e journée des éliminatoires du Mondial 2018. Ce sera samedi prochain contre l'Afrique du Sud, à Polokwane. ■

LIGUE 1 - 1e JOURNÉE

Jaraaf et Teungueth FC frappent fort d'entrée

La première journée de la Ligue 1 qui a démarré vendredi dernier a pris fin hier. Le Jaraaf de Dakar et Teungueth FC sont les leaders grâce leurs victoires respectives sur Diambars et Linguère sur le même score (1-3).

LOUIS GEORGES DIATTA

Deux équipes ont impressionné dès ce début de championnat de Ligue 1. Ce sont le Jaraaf de Dakar et le promu Teungueth Football Club (TFC). Ces deux clubs occupent d'ailleurs la première place.

L'équipe de la Médina, avec son nouveau coach Malick Daf, est allée s'imposer sur la pelouse de Diambars de Saly (3-1). C'est la première victoire du Jaraaf (3 points, +2) à Fodé Wade.

Pour sa première sortie en Ligue 1 sénégalaise, Teungueth FC (2e, 3 pts) s'est plutôt très bien comporté. Le club de Rufisque a reçu et battu largement (3-1) la Linguère (13e), samedi au stade Amadou Barry. Le champion de Ligue 2 en titre a renversé les Sant-Louisiens qui étaient allés à la pause en menant (0-1) grâce à Moustapha Diop. De l'autre côté, le meilleur buteur et meilleur joueur de la Ligue 2 de la saison passée, Aboubakrine Sall, s'est illustré en réalisant un doublé. Amadou Ciss a également participé à la fête en inscrivant un but.

Linguère et Diambars sont lanterne rouge (0 pt, -2).

Mbour PC neutralise Uso

L'Union sportive de Ouakam (Uso) commence par un nul à domicile. Les Ouakamois ont été tenus en échec (1-1) par Mbour Petite Côte, samedi au stade Demba Diop.

Ce sont deux équipes avec de nouveaux coaches sur leurs bancs



Us Ouakam vsMbour PC

respectifs. Al Ouseynou Sène avec Uso et Badara Sarr du côté des Mbourois. Le début du match a été plutôt dynamique malgré le contexte de démarrage du championnat. Les Ouakamois (6e, 1 pt) ont essayé de jouer au ballon face à des adversaires bien en place. Les Mbourois n'ont pas tardé à trouver la faille. Ils ont ouvert le score par Ousmane Sarr (6e). Mais les "Rouge-blanc" ont très vite lancé l'assaut pour égaliser. A la 15e minute, Djibril Guèye, qui a bien amorti la balle dans la surface de réparation mais gêné par le retour des défenseurs, a laissé le cuir au gardien de Mbour PC, Mamadou Pane. Quelques minutes plus tard (21e), ce dernier a perdu son face-à-face avec Ansou Sow, qui l'a éliminé avant de mettre le ballon au fond des filets.

Le score n'a pas évolué en seconde période malgré la détermination des acteurs. Mbour PC rentre avec le point du nul lui permettant d'occuper la 6e place, en attendant le derby avec Diambars, à Caroline Faye, pour la 2e journée.

GF face à la réalité de l'élite

Si TFC a fait une belle entrée en matière, l'autre promu n'a en revanche pas connu la même réussite. Génération Foot (10e) s'est inclinée (1-2) chez elle, à Déni Biram Ndao, devant le Casa Sport (3e, 3 pts). Les Ziguinchorois prennent leur revanche sur GF qui les avait battus en finale de la Coupe du Sénégal (4-3), en 2015 au stade Demba Diop.

La championne du Sénégal en titre, Us Gorée (4e, 3 pts), s'en est bien sortie, hier. Les Insulaires se sont imposés sur le terrain du Stade de Mbour (0-1). Il a fallu les arrêts de jeu (90e +2) pour que Jean Rémi Bocandé délivre son équipe. Les Mbourois sont 11e. Le même jour, le Ndiambour de Louga (9e, 1 pt) a été tenu en échec (1-1) par Guédiawaye FC (8e, 1 pt).

Le vendredi dernier, Niary Tally (4e, 3 pts) avait battu (1-0) l'As Douanes (12e). ■

Résultats

Niary Tally - As Douanes 1-0
Diambars - Jaraaf 1-3
Génération Foot - Casa Sport 1-2
Teungueth FC - Linguère 3-1
Us Ouakam - Mbour PC 1-1
Ndiambour - Guédiawaye FC 1-1
Stade de Mbour - Us Gorée 0-1

